

Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 71 (1980)

Heft: 14: Assemblées annuelles de l'ASE et de l'UCS

Rubrik: Union des Centrales Suisses d'Electricité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation à la 89^e Assemblée générale (ordinaire) de l'UCS

Vendredi 22 août 1980, à 16.30 heures, à la salle du Théâtre du Grand Casino (Hilton), Quai du Mont-Blanc 19,
Genève

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs et du secrétaire de l'assemblée
2. Procès-verbal de la 88^e Assemblée générale du 31 août 1979, à Zofingue
3. Rapports du Comité et de la Section des achats sur l'exercice 1979
4. Comptes de l'UCS pour l'exercice 1979; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1979; rapport des contrôleurs des comptes; décharge au Comité
5. Budget de l'UCS pour l'exercice 1981; budget de la Section des achats pour l'exercice 1981
6. Fixation du montant de l'unité de cotisation pour les cotisations de l'année 1981
7. Elections statutaires
 - a) Election de quatre membres du Comité
 - b) Election de deux contrôleurs des comptes et de leurs suppléants
8. Lieu de la prochaine Assemblée générale
9. Divers; propositions des membres (art. 7 des statuts)

Pour le Comité de l'UCS

Le président:	Le directeur:
<i>H. von Schulthess</i>	<i>E. Keppler</i>

Remarque concernant l'exercice du droit de vote: Conformément à l'art. 9 des statuts, chaque membre dispose au minimum d'une et au maximum de douze voix. Chaque membre peut se faire représenter par un autre membre muni d'une procuration. Un membre ne peut cependant pas représenter plus de cinq autres membres. Le représentant désigné par l'entreprise est prié de retirer la carte de vote à l'entrée de la salle.

Propositions du Comité à l'Assemblée générale du 22 août 1980, à Genève

N° 2: Procès-verbal de la 88^e Assemblée générale du 31 août 1979, à Zofingue

Approbation du procès-verbal (Bulletin ASE/UCS, 1979, N° 20)

N° 3: Rapports du Comité et de la Section des achats sur l'exercice 1979

a) Approbation du rapport du Comité sur l'exercice 1979 (Bull. ASE/UCS, 1980, N° 14)

b) Approbation du rapport de la Section des achats sur l'exercice 1979 (Bull. ASE/UCS, 1980, N° 14)

N° 4: Comptes de l'UCS pour l'exercice 1979; comptes de la Section des achats pour l'exercice 1979; rapport des contrôleurs des comptes; décharge au Comité

a) Approbation des comptes de l'Union pour l'exercice 1979 et du bilan arrêté au 31 décembre 1979 (Bull. ASE/UCS, 1980, N° 14) et décharge au Comité

b) Approbation des comptes de la Section des achats pour l'exercice 1979 et du bilan arrêté au 31 décembre 1979 (Bull. ASE/UCS, 1981, N° 14) et décharge au Comité

N° 5: Budget de l'UCS pour l'exercice 1981, budget de la Section des achats pour l'exercice 1981

a) Approbation du budget de l'Union pour 1981 (Bull. ASE/UCS, 1981, N° 14)

b) Approbation du budget de la Section des achats pour l'exercice 1980 (Bull. ASE/UCS, 1980, N° 14)

N° 6: Fixation du montant de l'unité de cotisation pour les cotisations de l'année 1981

Fixation du montant de l'unité de cotisation pour l'année 1981 à Fr. 1.- (comme jusqu'à présent).

N° 7: Elections statutaires

a) Election de quatre membres du Comité

Le premier mandat de M. F. Leuenberger et le deuxième mandat de MM. P. Hürzeler et E. Kuhn expirent le jour de l'Assemblée générale. Ces trois Messieurs sont rééligibles et prêts à accepter un renouvellement de leur mandat.

Le troisième mandat de M. M. W. Rickenbach expire lors de l'Assemblée générale. M. Rickenbach n'est plus éligible.

Le Comité propose de confirmer MM. Leuenberger, Hürzeler et Kuhn pour un nouveau mandat et d'élire comme nouveau membre M. L. A. Nicolay, directeur administratif de la S. A. des Forces Motrices des Grisons à Klosters.

b) Election de deux contrôleurs des comptes et de leurs suppléants

M. P. Coulin désire renoncer à son activité au sein de l'organe de contrôle. Le Comité propose de renouveler pour une année les mandats de MM. F. Kradolfer, contrôleur des comptes, et P. Niederhauser, suppléant, ainsi que d'élire contrôleur des comptes M. G. Meylan, jusqu'ici suppléant, et comme nouveau suppléant M. E. Maire, Directeur de la Société des Usines de l'Orbe, Orbe.

Compte de pertes et profits de l'UCS pour l'exercice 1979 et budget pour 1981

	Compte d'exploitation		Budgets et Unité de cotisation (UC)		
	1978 Fr.	1979 Fr.	1979 UC = 1.- Fr.	1980 UC = 1.- Fr.	1981 UC = 1.- Fr.
1. Produits					
1.1 Cotisations des membres	2 619 779.—	2 565 684.—	2 450 000.—	2 500 000.—	2 600 000.—
1.2 Produits des titres	58 458.10	51 194.70	50 000.—	60 000.—	60 000.—
1.3 Contribution de la Section des achats aux frais de secrétariat	110 800.—	102 600.—	100 000.—	120 000.—	120 000.—
1.4 Divers	1 086.25	—.—	20 000.—	—.—	—.—
1.5 Total des produits	2 790 123.35	2 719 478.70	2 620 000.—	2 680 000.—	2 780 000.—
2. Charges					
2.1 Frais de personnel.	1 281 188.85	1 266 974.20	1 350 000.—	1 380 000.—	1 450 000.—
2.2 Charges locatives	230 975.15	224 772.05	240 000.—	240 000.—	240 000.—
2.3 Frais généraux du secrétariat	375 753.85	308 463.25	250 000.—	250 000.—	250 000.—
2.4 Comité et commissions	78 343.95	66 007.85	100 000.—	100 000.—	100 000.—
2.5 Fête des jubilaires, Assemblée générale et Journées de discussions	84 242.95	87 424.90	60 000.—	100 000.—	100 000.—
2.6 Cotisations à d'autres organisations	136 488.90	132 258.80	180 000.—	160 000.—	160 000.—
2.7 Bulletin ASE/UCS / Imprimés	45 344.90	50 995.90	50 000.—	50 000.—	60 000.—
2.8 Cours d'instruction	6 680.75	(38 922.90)	—.—	—.—	—.—
2.9 Relations publiques	369 527.65	309 870.30	300 000.—	300 000.—	400 000.—
2.10 Impôts.	4 807.50	4 692.40	5 000.—	5 000.—	5 000.—
2.11 Divers	2 051.95	92 774.35	20 000.—	25 000.—	15 000.—
2.12 Réserves	250 000.—	200 000.—	—.—	—.—	—.—
2.13 Total des charges	2 865 406.40	2 705 311.10	2 555 000.—	2 610 000.—	2 780 000.—
3. Excédent des produits / (des charges)	(75 283.05)	14 167.60	65 000.—	70 000.—	—.—
4. Solde au début de l'année	87 443.79	12 160.74	—.—	—.—	—.—
5. Solde à la fin de l'année	12 160.74	26 328.34	—.—	—.—	—.—

Bilan de l'UCS au 31 décembre 1979

	1978 Fr.	1979 Fr.
1. Actif		
1.1 Fonds disponibles	601 087.17	193 583.97
1.2 Débiteurs	228 113.80	246 796.65
1.3 Titres	1 343 450.—	1 453 450.—
1.4 Mobilier et inventaire	1.—	1.—
1.5 Actif transitoire	2 400.—	—.—
1.6 Total actif	2 175 051.97	1 893 831.62
2. Passif		
2.1 Capital	325 000.—	325 000.—
2.2 Réserves	1 070 000.—	1 270 000.—
2.3 Créanciers	650 433.98	55 374.43
2.4 Passif transitoire	117 457.25	217 128.85
2.5 Solde reporté UCS	12 160.74	26 328.34
2.6 Total passif	2 175 051.97	1 893 831.62

Rapport annuel 1979 de la Section des achats de l'UCS

Le principal but de la Section des achats est de permettre aux membres de l'UCS de pouvoir s'approvisionner en matériel et appareillage à des conditions avantageuses. De nombreux membres profitent généralement des possibilités qui leur sont ainsi offertes. Les achats d'isolateurs, dont les prix n'ont pas changé, se sont maintenus au niveau des années précédentes. Les achats d'huile pour transformateurs ont quelque peu augmenté; le prix de l'huile a augmenté au deuxième semestre à la suite du renchérissement du pétrole. D'après des documents à disposition, les achats d'appareils électroménagers ont aussi augmenté, en raison sans doute de la légère amélioration de la conjoncture économique et de la stabilité des prix.

Une longue liste de matériel d'occasion a à nouveau été publiée et de nombreuses entreprises ont profité des offres qu'elle contenait. Les achats d'articles de protection tels que casques de protection, gants de caoutchouc et d'amiante, chaussures de sécurité, etc., ont quelque peu diminué, alors qu'un nouvel accord de livraison a été conclu pour les chaussures de sécurité. En ce qui concerne les autres articles, on veillera à mieux adapter le choix aux besoins des entreprises d'électricité.

Un sac en plastique avec l'inscription «Pensons-y plus – Energie», que les entreprises d'électricité ont beaucoup demandé a été réalisé en rapport avec le mois international des économies d'énergie. La Section des achats a une fois de plus contribué à la réalisation du calendrier mural de l'OFEL (Office d'électricité de la Suisse romande) pour 1980; il était consacré à des aménagements hydroélectriques et proposait des circuits pour randonnées pédestres dans les alentours de ceux-ci. Le calendrier a partout trouvé bon accueil.

Tandis qu'à la réunion régionale de Suisse romande consacrée aux questions d'achats l'exposé traditionnel traitait de la normali-

sation des sections de câbles, ceux présentés aux réunions régionales de Suisse alémanique (Oensingen, Zoug et Uster) traitaient des directives se rapportant à la garantie et au service après-vente pour appareils électroménagers. Ces exposés, présentés par des représentants de l'industrie des appareils électroménagers, ont suscité beaucoup d'intérêt à en juger par la discussion animée qui a suivi à chaque fois. Les quatre réunions ont attiré de nombreux participants et furent aussi, comme toujours, l'occasion d'un fructueux échange de vues sur les questions d'achats et les accords de livraison. Le programme de chaque réunion était complété par une visite d'usine, généralement une usine d'appareils électroménagers.

En 1979, la Commission de la Section des achats s'est réunie trois fois. En font partie: MM. A. Gasser (Zoug), président, J. Hegglin (Lucerne), F. Leuenberger (Kloten), K. Niklaus (Berne), E. Spahr (Zurich) et H. Zellweger (Clarens). M. E. Engeli (Zurich), ayant pris sa retraite, a quitté la Commission. La Commission a examiné les comptes et le bilan de la Section des achats pour 1978, ainsi que le budget de 1980. Elle a aussi discuté de questions de marché et d'articles publicitaires, et a mené des négociations en vue de la conclusion d'autres accords de livraison. Elle a en outre pris acte de l'avancement des tâches du Groupe de travail pour la numérotation et la réduction des assortiments de matériel de réseau jusqu'à 24 kV.

La Commission et le Comité remercient les membres de l'UCS qui se sont régulièrement approvisionnés chez les fournisseurs liés par des accords de livraison, soutenant en cela les efforts de la Section des achats.

Compte de pertes et profits de la Section des achats pour l'exercice 1979 et budget pour 1981

	Comptes		Budgets		
	1978 Fr.	1979 Fr.	1979 Fr.	1980 Fr.	1981 Fr.
1. Produits					
1.1 Produits provenant de ventes et provisions	167 239.71	158 645.—	140 000.—	170 000.—	165 000.—
1.2 Produits des titres	26 271.55	22 542.30	25 000.—	25 000.—	25 000.—
1.3 Dissolution de fonds de réserve spéciaux					
1.3.1 Compagnes de goodwill Section des achats	—.—	20 000.—	—.—	—.—	—.—
1.3.2 Numérotation du matériel	—.—	—.—	—.—	—.—	10 000.—
1.3.3 Catalogue «Matériel normalisé pour réseaux»	—.—	20 000.—	—.—	—.—	—.—
1.3.4 Créances douteuses	—.—	1 512.90	—.—	—.—	—.—
1.4 Total des produits	193 511.26	222 700.20	165 000.—	195 000.—	200 000.—
2. Charges					
2.1 Frais d'administration					
2.1.1 – propres	10 297.90	10 100.90	10 000.—	10 000.—	10 000.—
2.1.2 – Part des frais de secrétariat UCS	110 800.—	102 600.—	105 000.—	117 000.—	102 000.—
2.2 Campagnes de goodwill	6 580.40	30 042.90	15 000.—	15 000.—	15 000.—
2.3 Impôts	2 956.65	2 346.25	3 000.—	3 000.—	3 000.—
2.4 Catalogue «Matériel normalisé pour réseaux»	16 668.70	25 957.55	17 000.—	20 000.—	20 000.—
2.5 Contribution à l'AGRE	—.—	52 500.—	—.—	—.—	50 000.—
2.6 Fonds de réserve spéciaux pour:					
2.5.1 les campagnes de goodwill	15 000.—	—.—	10 000.—	10 000.—	—.—
2.5.2 la numérotation du matériel	25 000.—	—.—	5 000.—	20 000.—	—.—
2.5.3 Catalogue «Matériel normalisé pour réseaux»	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—
2.7 Total des charges	187 303.65	223 547.60	165 000.—	195 000.—	200 000.—
3. Excédent des produits/(des charges)	6 207.61	(847.40)			
4. Solde au début de l'année	1 161.01	7 368.62			
5. Solde à la fin de l'année	7 368.62	6 521.22			

Bilan de la Section des achats au 31 décembre 1979

	1978 Fr.	1979 Fr.
1. Actif		
1.1 Disponibilités	131 971.77	94 926.97
1.2 Débiteurs	21 190.60	15 628.90
1.3 Titres	435 131.—	430 130.—
1.4 Actif transitoire	—.—	2 997.65
1.5 Total actif	588 293.37	543 683.52
2. Passif		
2.1 Capital	150 000.—	150 000.—
2.2 Fonds de réserve général	190 000.—	190 000.—
2.3 Fonds de réserve spéciaux:		
2.3.1 pour les campagnes de goodwill	85 000.—	65 000.—
2.3.2 pour la numérotation du matériel	36 001.—	36 000.—
2.3.3 pour catalogue «Matériel normalisé pour réseaux»	30 000.—	10 000.—
2.3.4 pour créances douteuses	1 512.90	—.—
2.4 Créanciers	88 410.85	79 332.70
2.5 Passif transitoire	—.—	6 829.60
2.6 Solde à reporter sur l'exercice suivant	7 368.62	6 521.22
2.7 Total passif	588 293.37	543 683.52

Rapport des contrôleurs de comptes à l'Assemblée générale 1980 de l'UCS

Conformément au mandat qui nous a été conféré, nous avons vérifié ce jour les comptes de l'UCS et de la Section des achats, arrêtés au 31 décembre 1979.

Le bilan de l'UCS au 31 décembre 1979 présente des totaux égaux à l'actif comme au passif de Fr. 1 893 831.62.

Les produits du compte de pertes et profits 1979 de l'UCS s'élevaient à Fr. 271 947.80 et les charges à Fr. 270 531.10, ce qui, avec une attribution de Fr. 200 000.— aux réserves, donne un excédent des produits de Fr. 141 67.60. Compte tenu du solde en début d'année, soit Fr. 12 160.74, le solde bénéficiaire en fin d'année se monte à Fr. 26 328.34.

Le bilan au 31 décembre 1979 de la Section des achats accuse des totaux égaux à l'actif et au passif de Fr. 543 683.52. Tenant compte des produits s'élevant à Fr. 222 700.20 et des charges dont le montant atteint Fr. 223 547.60, le compte de pertes et profits

présente une perte de Fr. 847.40, qui diminue le solde reporté de l'exercice précédent de Fr. 7 368.62 à Fr. 6 521.22. Nous avons pu vérifier en outre la situation de fortune présentée dans les deux bilans.

Les comptes de l'UCS et de la Section des achats ont été contrôlés formellement par la S.A. fiduciaire suisse. Nous avons pu nous convaincre de l'exactitude et de la valeur de ce contrôle. Nous constatons que les comptes de pertes et profits et les bilans soumis à l'Assemblée générale sont conformes à la comptabilité.

Sur la base de nos vérifications, nous pouvons vous proposer d'accepter les comptes et bilans de l'UCS et de la Section des achats pour l'année 1979 et de donner décharge avec remerciements tant au Comité qu'au secrétariat.

Zurich, le 14 mai 1980

Les contrôleurs de comptes:
F. Kradolfer P. Coulin

Rapport du Comité sur le 84^e exercice 1979

Table des matières	Page
1. Généralités	765
2. Production et consommation d'énergie électrique	769
3. Construction de centrales	775
4. Installations de transport et de distribution, interconnexions	777
5. Finances	778
6. Comité et commissions	780
7. Manifestations, réunions et cours	787
8. Relations avec les organisations nationales et internationales	789
9. Institutions de prévoyance	791
10. Secrétariat	792

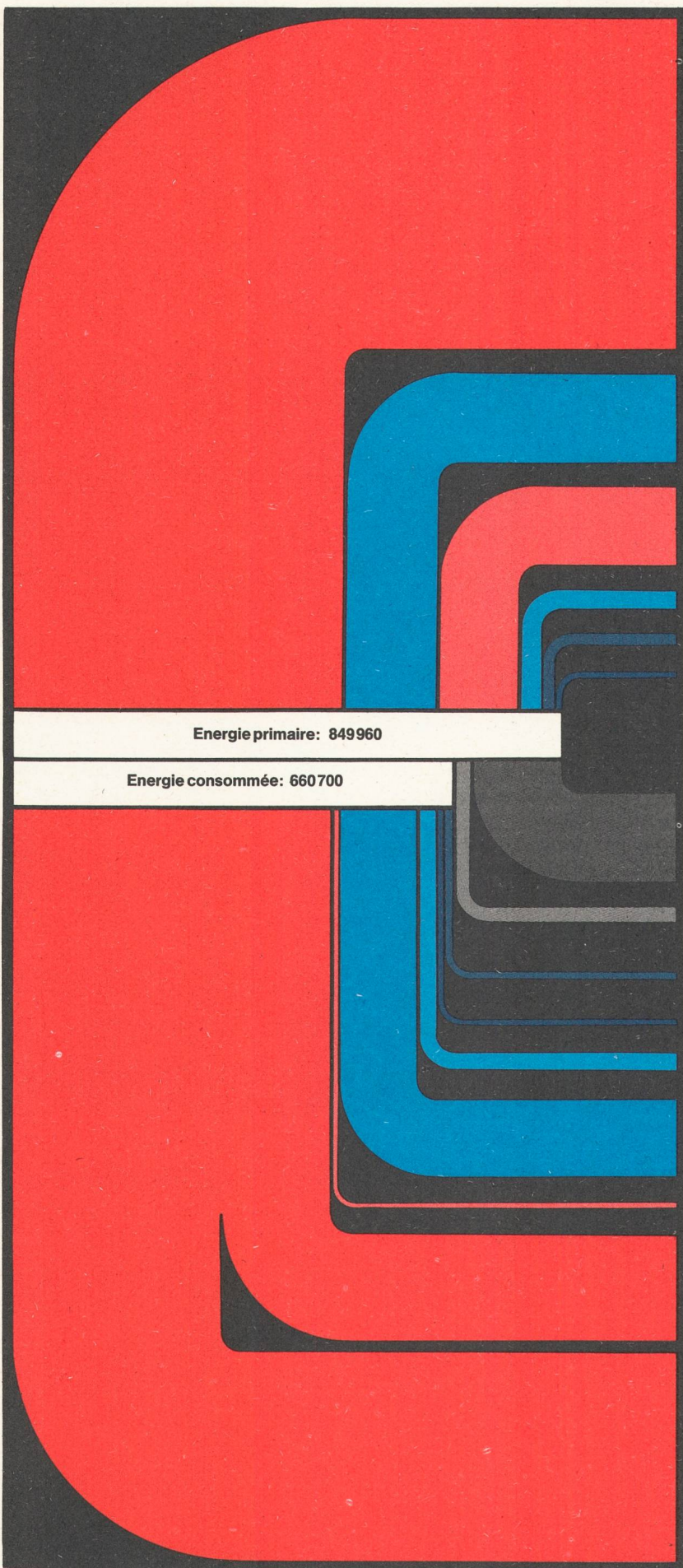
1 Généralités

L'économie électrique suisse a connu en 1979 une année riche en événements; deux votations populaires consacrées à l'énergie nucléaire ainsi que la large procédure de consultation sur le rapport final de la Commission fédérale pour la conception globale de l'énergie (GEK) marqueront l'histoire de la politique énergétique de notre pays.

Le 18 février 1979, après une campagne acharnée, l'initiative dite «pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques» a été rejetée. Sous le couvert d'une extension des droits populaires, les auteurs de l'initiative visaient à limiter la construction et l'exploitation de centrales nucléaires de manière telle que, à plus ou moins brève échéance, cette forme de production d'énergie aurait été rendue impossible en Suisse. En faisant appel à toutes les craintes latentes, en évitant souvent toute discussion objective et en allant même jusqu'à diffamer l'économie électrique et ses représentants, les auteurs de l'initiative ont réussi à mobiliser un grand nombre d'électeurs. Toutefois, l'initiative a été repoussée, à une faible majorité par le peuple et nettement par les cantons. Cette décision a enfin permis de lever une hypothèque lourde de conséquences qui pesait sur l'approvisionnement futur en énergie du pays.

Consommation d'énergie en 1979

En TJ (1 TJ = 1 térajoule = 0,278 millions de kWh)



Energie primaire: 849 960

Energie consommée: 660 700

Consommation d'énergie primaire

▶	Pétrole	515 200
▶	Energie hydraulique	145 550
▶	Energie nucléaire	125 050
▶	Gaz naturel	35 330
▶	Bois, ordures ménagères, déchets industriels	19 060
▶	Charbon	9 770

▶	Pertes	132 300
▶	Solde en exportations d'électricité	25 400

Consommation finale

▶	Bois, chaleur provenant d'ordures et de déchets	12 700
▶	Charbon	9 440
▶	Gaz	28 250
▶	Electricité	121 540
▶	Chaleur à distance	6 070
▶	Carburants	168 800
▶	Combustibles liquides	313 900

Les opposants au nucléaire n'ont pas renoncé pour autant et ont maintenu le référendum lancé contre la révision partielle de la loi atomique. Le 20 mai 1979, les électeurs approuvaient cependant à une forte majorité la révision de la loi. Cette dernière est entrée en vigueur le 1er juillet 1979 et a été complétée depuis par trois ordonnances d'application. Ces nouvelles dispositions renforcent considérablement le contrôle politique de la construction et de l'exploitation des centrales nucléaires et apportent toute une série de freins au déroulement d'un projet de centrale nucléaire, ralentissant sa réalisation jusqu'à la limite de ce qui est encore acceptable économiquement.

Parallèlement à la révision partielle de la loi atomique, les autorités ont mis au point un projet de loi sur la responsabilité civile nucléaire, qui doit être discuté par le parlement en 1980. Les principales nouveautés prévues sont la responsabilité illimitée de l'exploitant de l'installation ainsi que la couverture des dommages éventuels par une assurance de la Confédération, au-delà de la couverture de l'assurance privée obligatoire de 200 millions et ce jusqu'à concurrence d'un milliard de francs; cette assurance de la Confédération devra être financée par des primes correspondantes versées par les exploitants des centrales. Avec ce projet de loi, la Suisse disposera de prescriptions sur la responsabilité civile nucléaire et d'une couverture d'assurance obligatoire d'une ampleur inconnue dans les autres nations industrielles occidentales; il est clair que les primes d'assurance en découlant seront très élevées.

L'économie électrique a également été placée sous les feux des projecteurs lorsque des attentats terroristes ont détruit certaines de ses installations et menacé ses représentants. La gravité de tels événements doit donner à penser

Comme mentionné brièvement dans le dernier rapport annuel, la GEK a remis à la fin de 1978 au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie son rapport final, résultat d'un vaste travail de très grande qualité. Dans sa réponse dans le cadre de la procédure officielle de consultation, l'UCS a fait savoir qu'elle partage dans une grande mesure les conclusions de la commission en ce qui concerne l'analyse de la situation énergétique actuelle, le choix des objectifs et des mesures tendant à promouvoir les économies, la recherche et la substitution. La hausse massive des prix des produits pétroliers survenue depuis a fortement relativé l'importance de nombreux problèmes énergétiques, de sorte que l'UCS est d'avis qu'un article constitutionnel n'est pas la panacée universelle permettant de supprimer notre forte dépendance du pétrole et de résoudre nos futurs problèmes énergétiques. Les conclusions du rapport final de la GEK ne pourront être concrétisées qu'avec le soutien des milieux politiques concernés et une prise de conscience correspondante de tous les consommateurs d'énergie. L'entrée en vigueur d'un article constitutionnel sur l'énergie et l'introduction d'un impôt sur l'énergie ne constituent pas, et de loin, une garantie pour une telle motivation; ils conduiraient du reste à centraliser encore le pouvoir politique et nuiraient au fédéralisme, base de notre Etat. L'UCS accorde pour ces raisons la préférence au scénario II consistant à utiliser au maximum les possibilités existant sur le plan législatif au niveau des cantons. Tant que ce potentiel ne sera pas épuisé, il sera prématuré d'introduire un article sur l'énergie dans la Constitution fédérale.

La consommation totale d'énergie électrique de la Suisse (consommation finale) a continué d'augmenter en 1979, atteignant 33 766 GWh, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Le groupe de consommateurs assez hétérogène désigné par «ménages, artisanat et services» dans la statistique officielle est avant tout responsable de cette augmentation, mais l'industrie et les transports ont également contribué, dans une moindre mesure toutefois, à l'augmentation de la consommation. Le chauffage électrique n'a lui absorbé que 1080 GWh et n'a contribué que pour 0,6% à l'augmentation de la consommation. Il est important de relever que l'augmentation effective de la consommation d'énergie électrique est supérieure non seulement aux prévisions du rapport final de la GEK mais aussi à celles plus récentes du Rapport des Dix. Ceci démontre une fois de plus le sérieux et la réserve avec lesquels ces prévisions ont été faites.

La production d'électricité a encore été principalement couverte par les centrales hydrauliques qui ont assuré 71% de la production totale, tandis que les centrales nucléaires, grâce à leur excellente disponibilité et à la mise en service de la centrale de Gösgen, ont couvert 25% de la production totale.

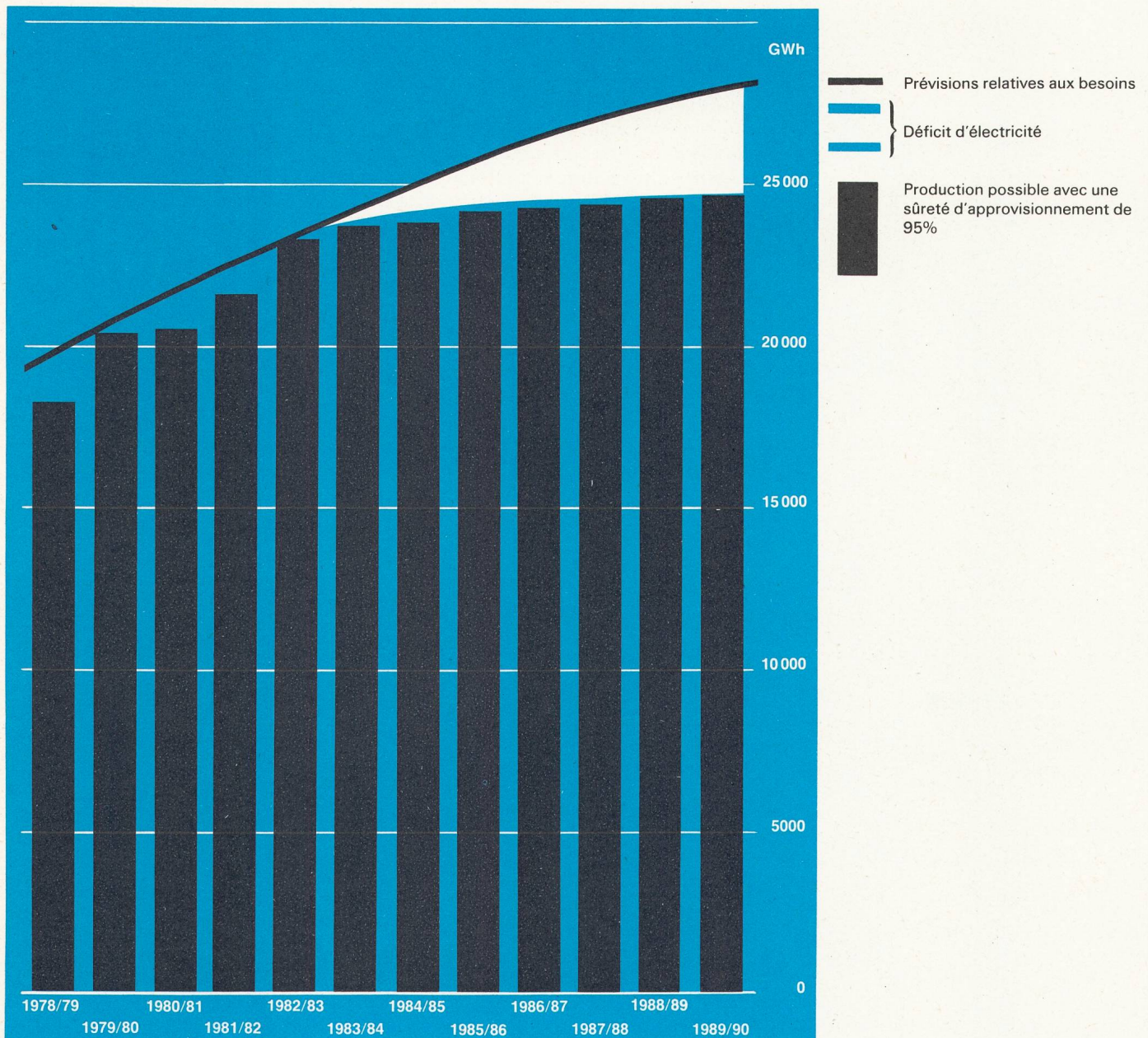
Alors que la centrale de Beznau I a achevé en 1979 sa dixième année d'exploitation, celle de Gösgen a commencé son exploitation commerciale le 19 novembre 1979 après un contrôle extrêmement approfondi par les organes de sécurité compétents de la Confédération. Les contrôles supplémentaires ordonnés par les autorités à la suite de l'incident survenu à Harrisbourg n'ont révélé aucune faiblesse dans les centrales nucléaires suisses.

Comme chaque hiver, d'importantes quantités d'énergie électrique ont dû être importées pour assurer l'approvisionnement du pays; pour la première fois depuis plusieurs années, les importations ont dépassé les exportations durant les mois de novembre et décembre 1978 ainsi que janvier et février 1979, entraînant ainsi un solde d'importation de 953 GWh pour ces 4 mois. Ce simple fait met à nouveau en évidence la fragilité des arguments selon lesquels aucune nouvelle centrale ne serait nécessaire au vu de notre excédent annuel d'exportation.

Le sixième Rapport des Dix (Perspectives d'approvisionnement de la Suisse en électricité 1979-1990) a été publié par notre union durant l'exercice écoulé. Le rapport parvient à des conclusions très proches de celles du rapport final de la GEK en ce qui concerne les taux d'accroissement et la couverture des besoins. Cela signifie que dans le cas où la centrale nucléaire de Leibstadt serait réalisée selon le calendrier prévu, notre approvisionnement en énergie électrique devrait être assuré jusque vers le milieu des années 1980; une centrale supplémentaire devrait alors entrer en service. Le rapport en question présente et explicite les calculs et les bases du développement des installations de production. En application de la loi atomique révisée, il appartient maintenant aux autorités et aux milieux politiques de prendre les décisions nécessaires afin de permettre aux entreprises d'électricité d'assurer l'approvisionnement en énergie électrique du pays.

Conclusions du Rapport des Dix

Production et besoins d'électricité durant les semestres d'hiver jusqu'en 1989/90



2

Production et consommation d'énergie électrique

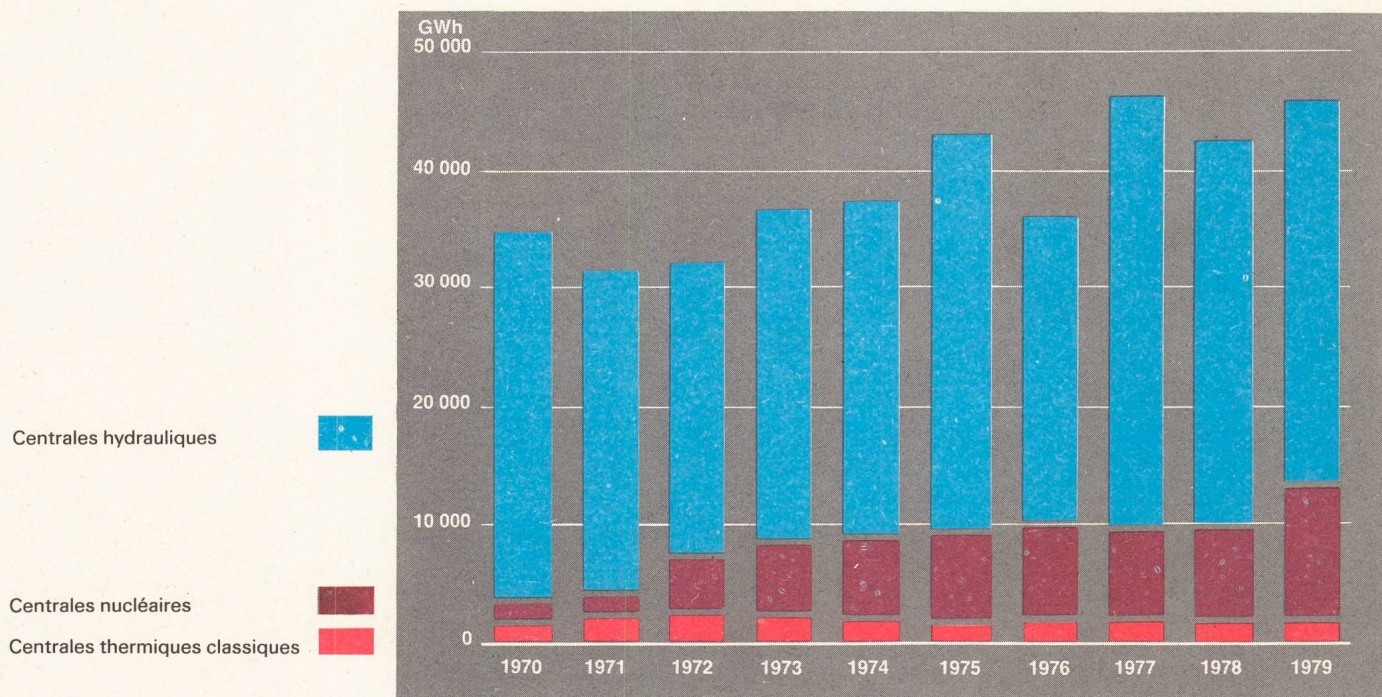
Situation énergétique générale

La consommation globale d'énergie en Suisse a diminué de 1,9% en 1979. Il n'est toutefois guère possible de savoir si cette diminution est due aux conditions atmosphériques ou à des économies d'énergie. La consommation finale d'énergie s'est répartie comme suit: produits pétroliers 73,0 (75,0)%, électricité 18,4 (17,3)%, gaz 4,3 (3,7)%, combustibles solides (charbon, bois, ordures) 3,4 (3,1)% et chauffage à distance 0,9 (0,9)%.

Production d'énergie électrique

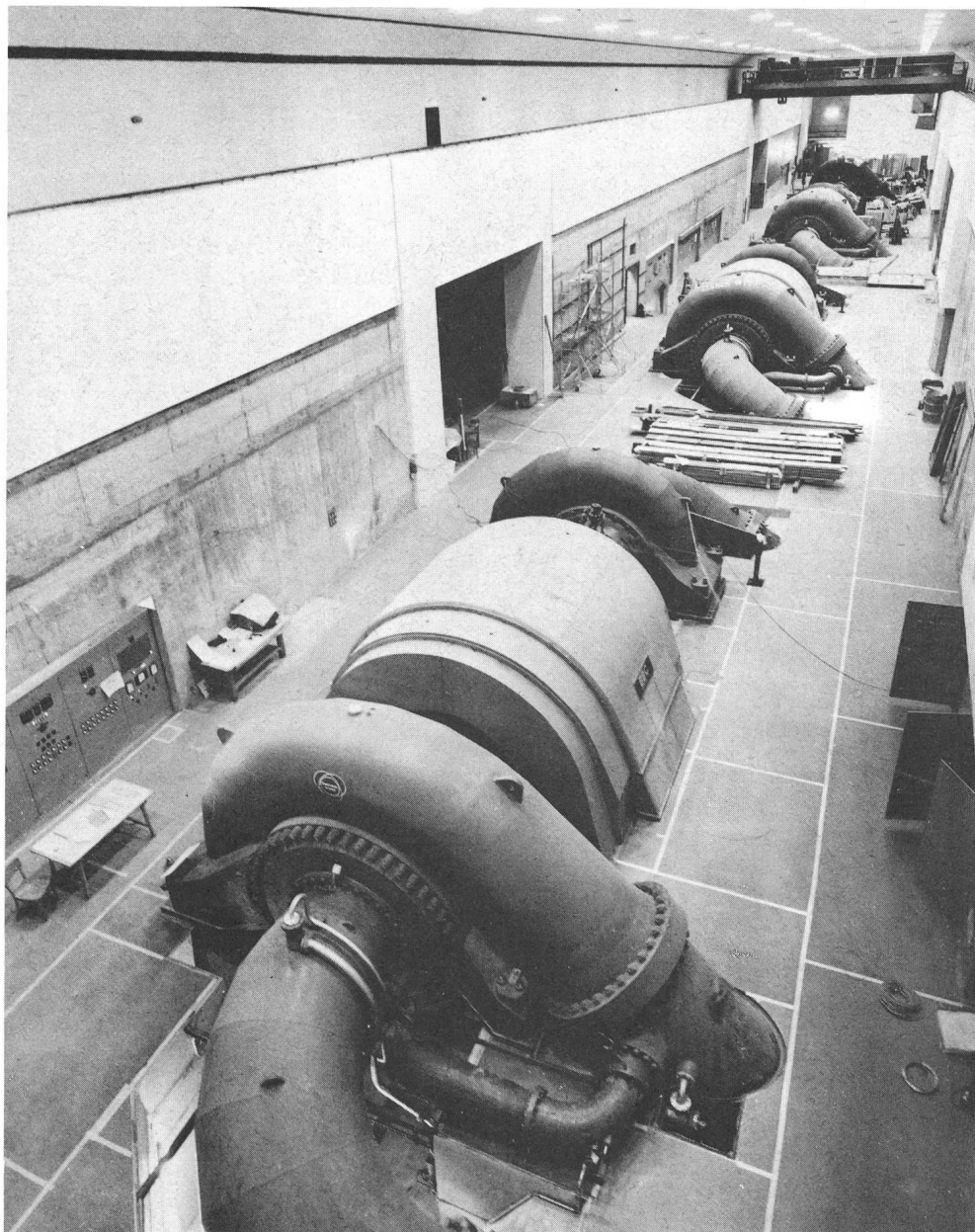
La production totale d'énergie électrique en 1979 (consommation des pompes d'accumulation non déduite) a atteint 45 551 (42 350) GWh, soit 3 201 GWh de plus qu'en 1978 (1 GWh = 1 million de kWh). Elle se répartit comme suit: production hydraulique 71,0 (76,7)%, nucléaire 24,7 (18,9)% et thermique classique 4,3 (4,4)%.

La production hydraulique brute (c'est-à-dire consommation des pompes d'accumulation non déduite) a atteint 32 345 (32 510) GWh en 1979, soit 0,5% de moins que l'année précédente. Le pompage pour accumulation a absorbé 1 586 (1 361) GWh. La production brute du semestre d'hiver 1978/79 (du 1er octobre 1978 au 31 mars 1979) a été de 12 842 (15 023) GWh, soit de 14,5% inférieure à celle du même semestre précédent. La production brute du semestre d'été 1979 s'est élevée à 17 948 (18 603) GWh, marquant ainsi une diminution de 3,5%.



Evolution de la production d'électricité de 1970 à 1979

La production thermique totale a atteint 13 206 (9 840) GWh en 1979, dont 11 243 (7 995) GWh de production nucléaire, des centrales de Beznau I et II, Mühleberg et Gösgen-Däniken nouvellement mise en service. Par rapport à la production totale d'énergie électrique, la production nucléaire a représenté 24,4% au semestre d'hiver 1978/79 et 20,4% au semestre d'été 1979. Par leur productibilité, les centrales nucléaires suisses se sont classées parmi les premières du monde.

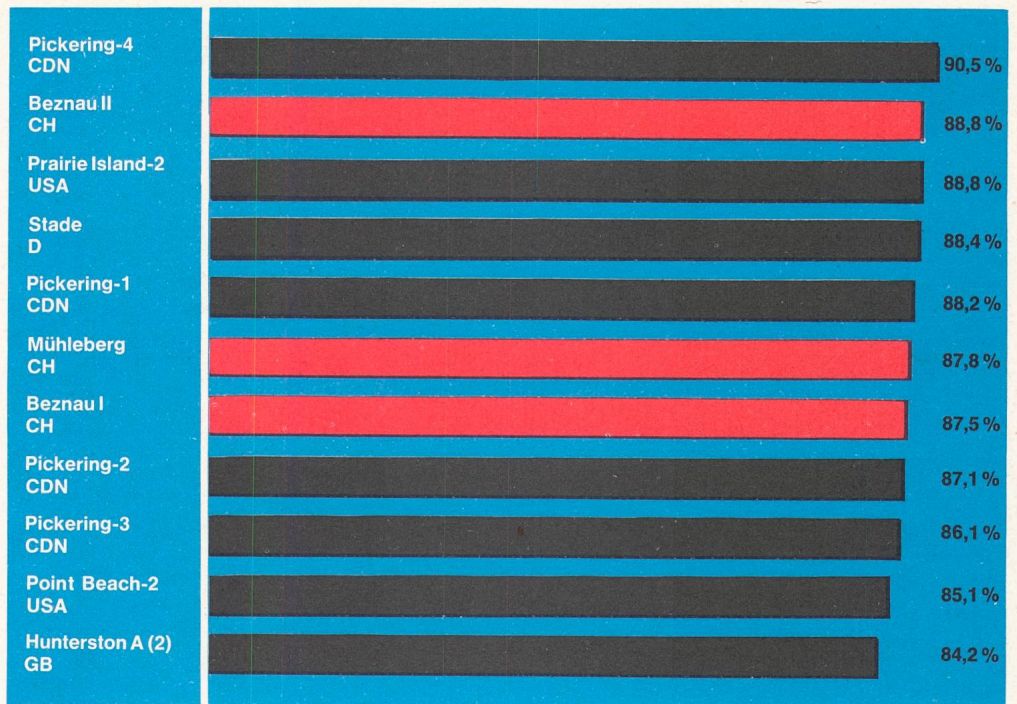


Centrale d'accumulation par pompage d'Oberhasli

Production d'énergie électrique en Suisse

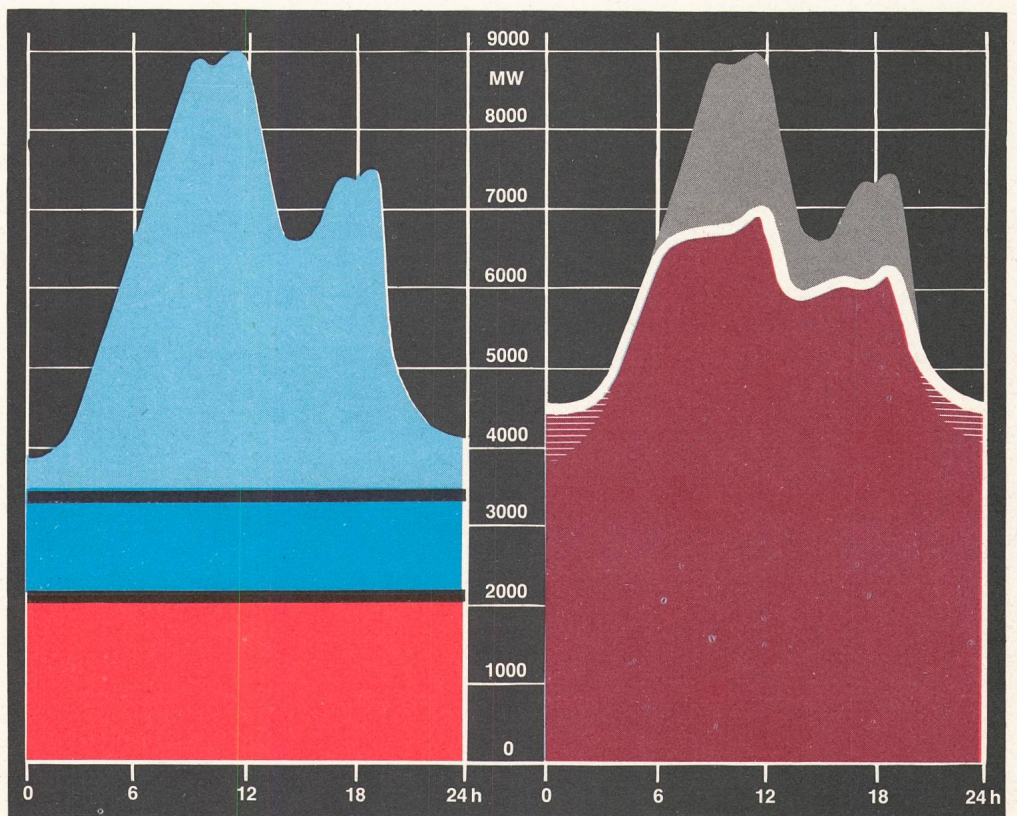
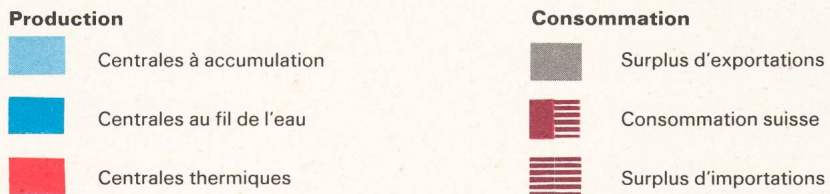
	1959	1969	1978	1979	% ¹⁾
		GWh			
Production des centrales hydrauliques	17 392	27 327	32 510	32 345	- 0,5
Production des centrales thermiques classiques	187	1 521	1 845	1 963	+ 6,4
Production des centrales nucléaires	-	563	7 995	11 243	+40,6
A déduire: Pompage d'accumulation	195	567	1 361	1 586	+16,5
Production totale (sans pompage)	17 384	28 844	40 989	43 965	+ 7,3

¹⁾ Augmentation, resp. diminution 1979 par rapport à 1978



Centrales nucléaires dans le monde ayant atteint les taux d'utilisation les plus élevés de 1977 à 1979

Production et consommation d'électricité durant une journée d'hiver type



Echanges d'énergie avec l'étranger

Du fait, d'une part, des conditions hydrologiques inférieures à la moyenne et, d'autre part, de la consommation en forte augmentation, on a enregistré au semestre d'hiver 1978/79 un solde d'importation de 834 GWh (même période précédente: solde d'exportation de 1933 GWh), ceci pour la première fois depuis 1972/73. Au semestre d'été, les exportations ont atteint 4775 (4911) GWh, soit 3% de moins que l'année précédente.

Les soldes d'importation en hiver 1978/79 ont été enregistrés aux mois de novembre et décembre 1978, avec respectivement 102 et 426 GWh, ainsi qu'en janvier et février 1979, avec respectivement 352 et 73 GWh. La mise en service commercial de la centrale nucléaire de Gösgen en automne 1979 est survenue au moment voulu afin d'éviter un déficit d'énergie électrique en cas d'hydraulicité normale comme durant l'hiver 1978/79. La centrale ayant fait preuve d'une productibilité élevée et la production hydraulique ayant largement dépassé la moyenne au dernier trimestre, il en est résulté des surplus qui ont pu être écoulés à l'étranger.

Echanges d'énergie avec l'étranger

	1959	1969	1978	1979
			GWh	
Importation	1 724	5 161	7 653	8 868
Exportation	2 819	7 656	8 868	15 915
Excédent d'exportation	1 095	2 495	1 215	7 047

Consommation d'énergie électrique

La consommation totale d'énergie électrique en 1979 (hors pertes et consommation des pompes d'accumulation) a atteint 33 766 (32 464) GWh, soit 1302 (1175) GWh de plus que l'année précédente. Cela représente une augmentation de 4,0 (3,8)%, légèrement supérieure aux prévisions de l'économie électrique. Cette augmentation est en grande partie due à la catégorie de consommateurs «Usages domestiques, artisanat, agriculture et services», qui présente à nouveau un taux d'accroissement de 4,4 (5,4)%.

La consommation des autres catégories a aussi été en hausse: «Industrie en général» 3,7 (1,6)%, «Electrochimie, électrometallurgie et électrothermie» 3,4 (1,4)% et «Chemins de fer» 1,4 (0,5)%.

La répartition de la consommation d'après les usages s'est présentée comme suit: applications thermiques 48%, applications mécaniques 35%, éclairage 9% et applications chimiques 8%. La consommation pour le chauffage électrique des locaux a représenté 4% de la consommation totale.

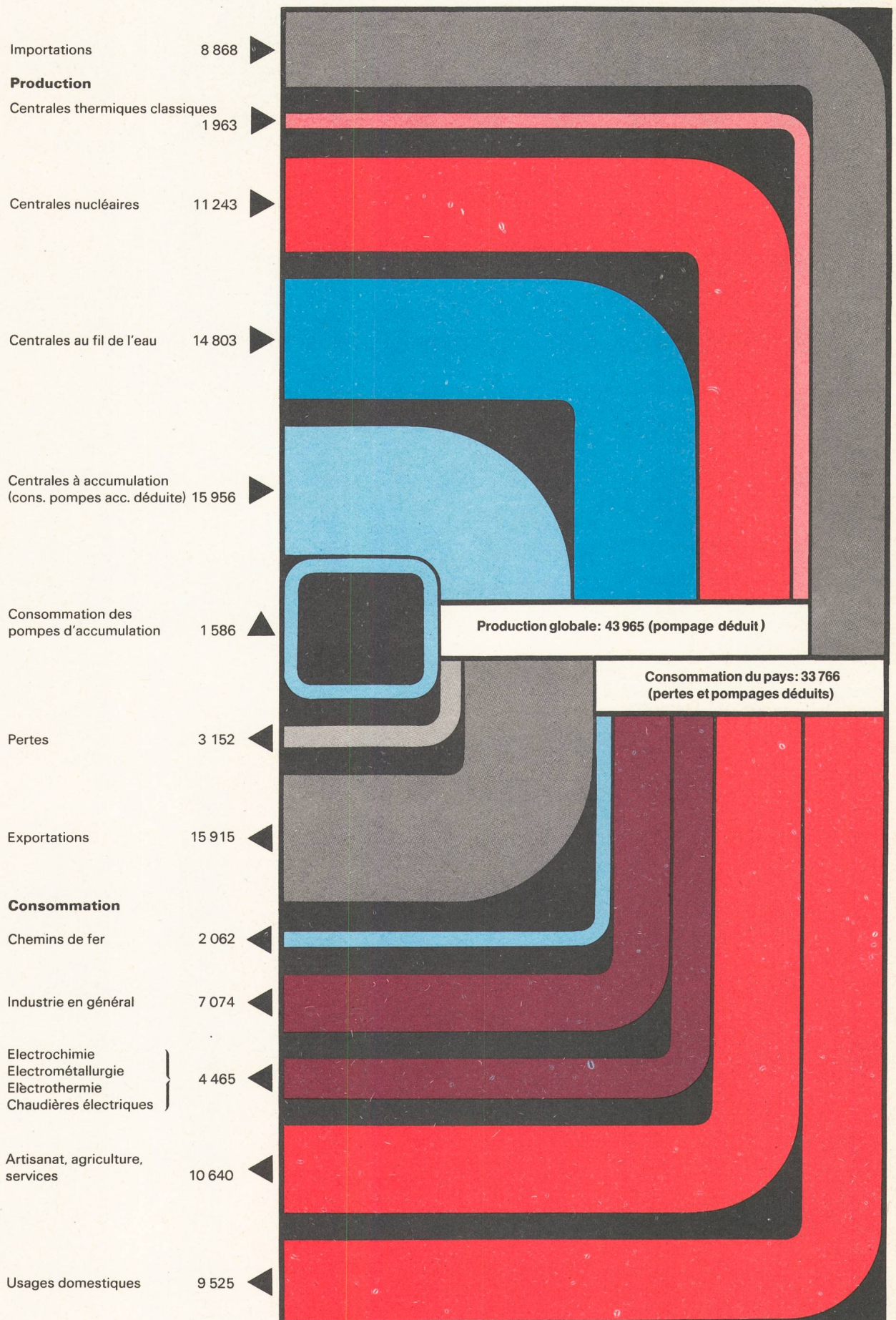
La consommation nette (finale) par habitant est passée à 5320 (5120) kWh par an.

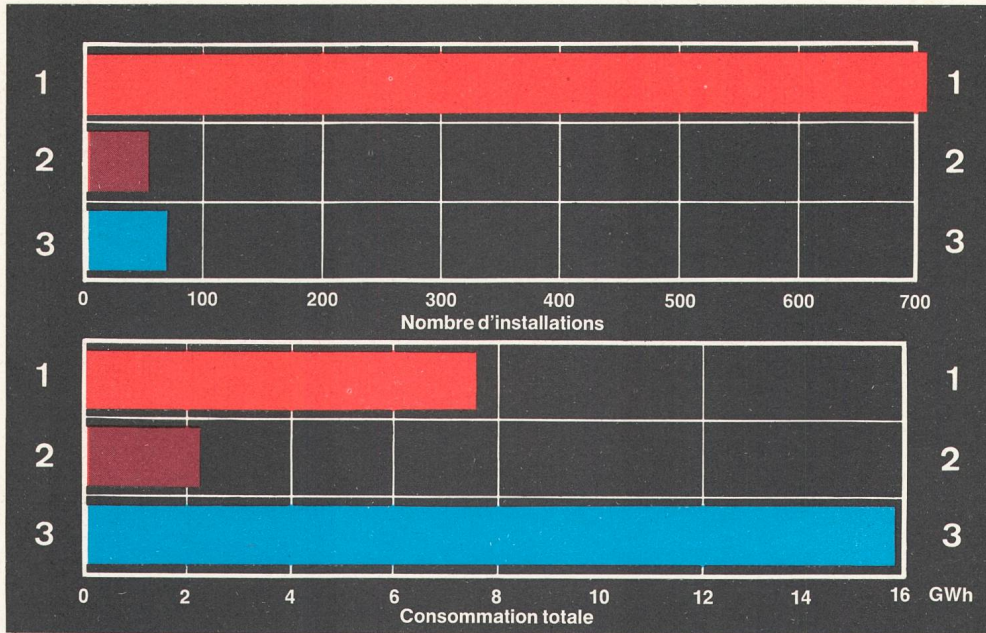
Consommation d'énergie électrique en Suisse

	1959	1969	1978	1979	% ¹⁾
			GWh		
Usages domestiques, artisanat, agriculture et services	6 832	12 012	19 308	20 165	+4,4
Industrie en général	2 783	5 478	6 822	7 074	+3,7
Electrochimie, électrothermie, électrometallurgie, chaudières électriques	3 369	4 266	4 300	4 465	+3,8
Traction	1 398	1 943	2 034	2 062	+1,3
Consommation finale	14 382	23 699	32 464	33 766	+4,0
Pertes	1 907	2 650	3 131	3 152	+0,7
Consommation brute	16 289	26 349	35 595	36 918	+3,7

¹⁾ Augmentation 1979 par rapport à 1978

Production et consommation d'électricité en 1979
En millions de kWh



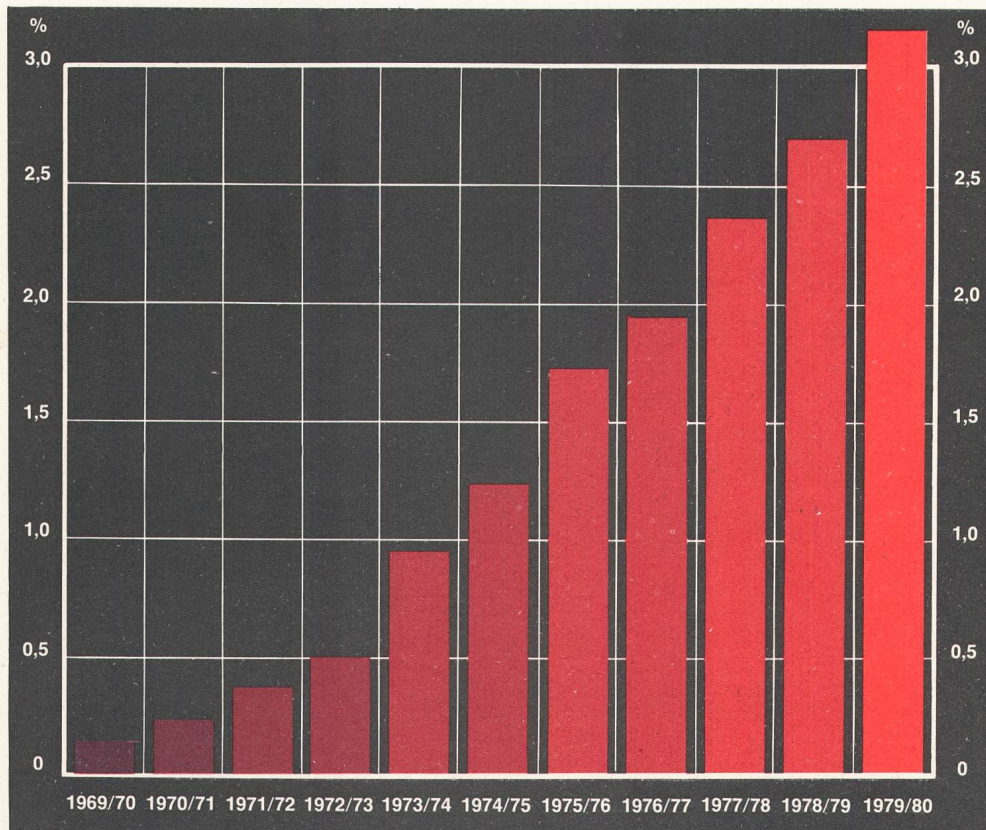


Installations de chauffage par pompes à chaleur électromécaniques en Suisse (1979)

- 1 Secteur domestique
- 2 Industrie, artisanat, agriculture
- 3 Secteur des services

Développement du chauffage électrique en Suisse

Consommation du chauffage électrique par rapport à la consommation totale d'électricité (en %)



3 Construction de centrales

En 1979, plusieurs centrales hydrauliques ont été mises ou remises en service après rénovation ou extension, à savoir Castasegna (rénovation du 1er groupe turbo-alternateur), Felsenau (rénovation, 1ère étape), Gondo (extension), Lumbrin (extension), Moutier (assainissement), Val Giuf (nouvelle centrale), Wynau I et II (dragage et transformation). Le gain de capacité qui en résulte représente, après déduction des capacités des centrales mises hors service, une production supplémentaire nette de 20 GWh par an. Au début de 1980, 11 centrales hydrauliques étaient en cours de construction, de transformation ou de rénovation. Ces travaux permettront un gain de capacité équivalant à une production supplémentaire nette de 390 GWh par an. Par ailleurs, différents projets de centrales hydrauliques sont à l'examen.

En 1979, on a pu mettre définitivement au point l'inventaire de matériel de rechange proposé en 1976 par l'Office fédéral des troupes de transmission et approuvé par les directions de toutes les centrales, ainsi que le concept de contrôle du système d'alarme-eau. La réalisation du système d'alarme-eau progresse comme prévu.

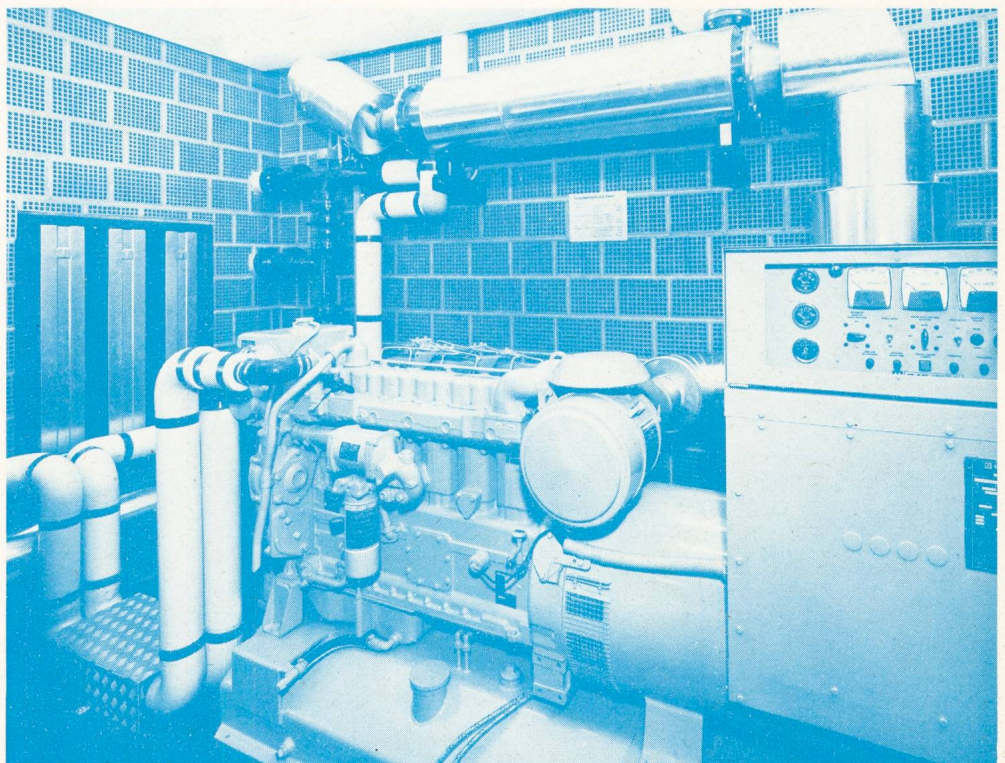
La réalisation du réseau de stations sismographiques près des grands barrages avance normalement.

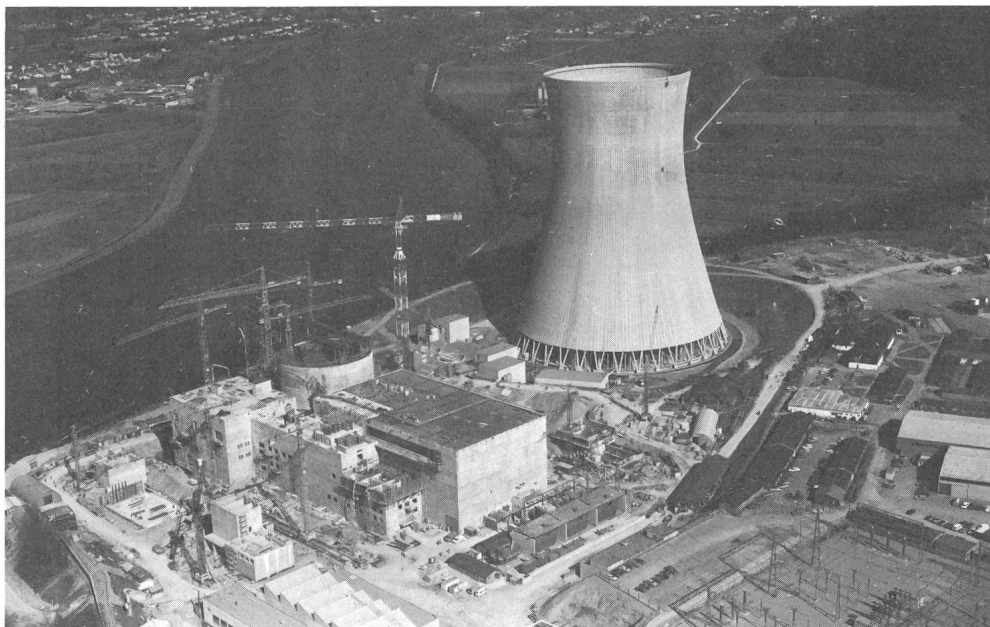
L'état d'avancement des projets de centrales nucléaires se présente comme suit:

Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken (920 MW)

Après 6 ans de construction, la centrale nucléaire de Gösgen-Däniken a reçu, le 19 novembre 1979, l'autorisation de mise en service commercial, délivrée par la Division pour la sécurité des installations nucléaires. Elle produira annuellement quelque 6 milliards de kWh d'énergie en ruban, soit le double de ce que produit la totalité des centrales au fil de l'eau situées sur l'Aar.

Production combinée de chaleur et d'électricité: un moyen d'utilisation rationnelle de l'énergie (Installation de la ville de Schaffhouse)





Centrale nucléaire de Leibstadt en construction (mars 1980)

Centrale nucléaire de Leibstadt (942 MW)

La société est en possession de l'autorisation de site ainsi que de toutes les autorisations et concessions nécessaires relevant de la police des constructions et du droit des eaux. La procédure d'autorisation selon la loi sur les installations atomiques se déroule en deux étapes jusqu'à la mise en route. Le Conseil fédéral a confirmé les deux autorisations dans le cadre d'une procédure de recours, de sorte que la construction de la centrale est maintenant entièrement confirmée juridiquement. La demande d'autorisation de mise en service se fera en temps voulu. Les travaux ont atteint le stade suivant: la partie cylindrique de l'enceinte de sécurité dans le bâtiment du réacteur est terminée, alors que le containment extérieur est en cours de réalisation. Les travaux de montage ont débuté dans le bâtiment des machines et celui de la préparation. Le gros œuvre du bâtiment d'exploitation a pu être terminé. La tour de refroidissement et son bassin ont été érigés durant l'été 1978 déjà. La sous-station ainsi que le bâtiment des ateliers et magasins sont terminés. De nombreux composants sont en cours de fabrication chez les fournisseurs.

Projets des centrales nucléaires de Kaiseraugst et Graben

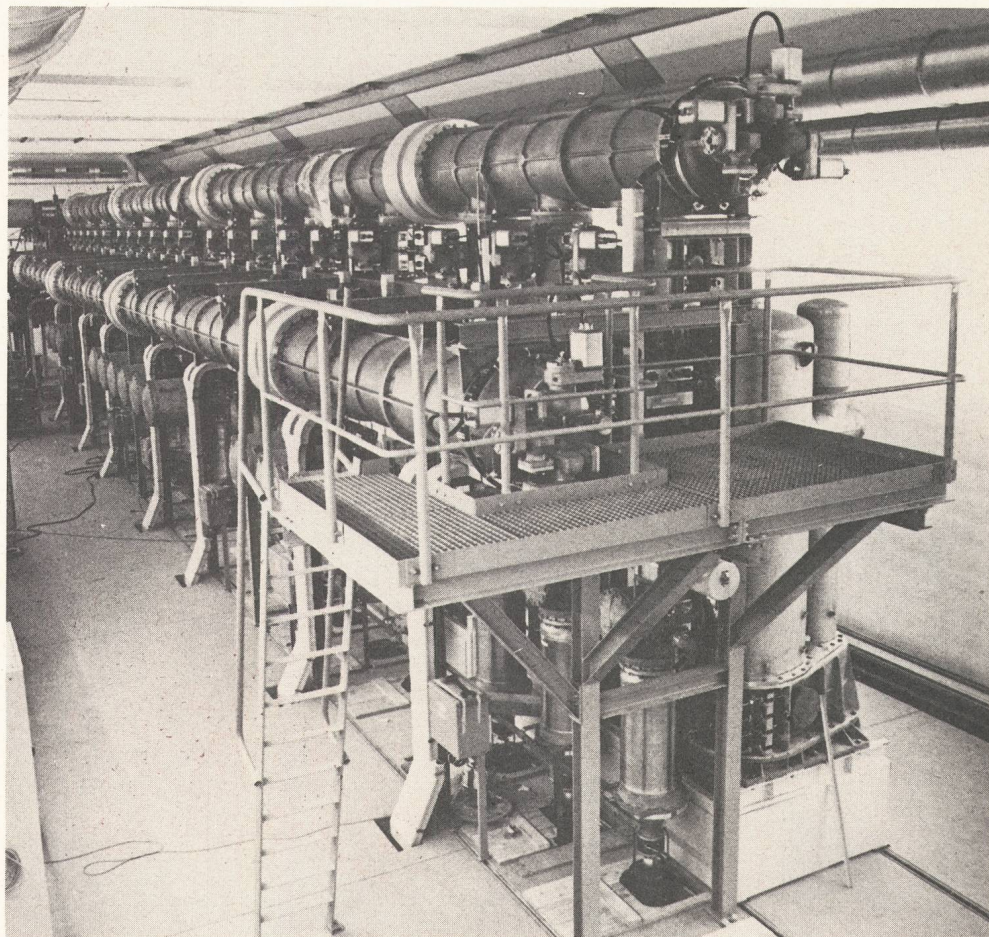
Après adoption de l'arrêté fédéral modifiant la loi sur les installations atomiques et son entrée en vigueur le 1er juillet 1979, la Centrale nucléaire de Kaiseraugst S.A. ainsi que la Centrale nucléaire de Graben S.A. ont remis le 25 juillet 1979, resp. le 17 décembre 1979 leurs demandes en vue de l'obtention d'une autorisation générale. L'objet de ces demandes n'est rien d'autre que la preuve du besoin qui doit tout d'abord être examinée par la Commission fédérale de l'énergie nouvellement créée.

4 Installations de transport et de distribution, interconnexions

Le réseau suisse de transport est constamment renforcé et adapté aux nouvelles conditions de production. C'est ainsi que durant l'année écoulée quelques lignes nouvellement installées ou agrandies ont été mises en service dans le réseau à haute et très haute tension:

- lignes de 380 kV Gösgen-Lachmatt (35 km), après renforcement, avec un terne exploité à 220 kV de Gösgen jusqu'à Lachmatt et un terne à 380 kV de Gösgen en Allemagne via Lachmatt et Kaiseraugst
- nouvelle ligne de 380 kV Lachmatt-Laufenbourg (32 km), avec un terne exploité à 220 kV de Lachmatt à Münchwilen et Laufenbourg ainsi qu'un terne à 380 kV (venant de Gösgen) de Lachmatt vers l'Allemagne via Kaiseraugst. Un terne n'est pas encore en service entre Kaiseraugst et Laufenbourg
- un nouveau terne à 380 kV de Laufenbourg à Tiengen/Engstlatt et un autre de Laufenbourg à Kühmoos en Allemagne
- une nouvelle ligne de 380 kV Laufenbourg-Beznau (15 km), avec un terne exploité à 220 kV de Laufenbourg à Beznau. Le deuxième terne passant par Leibstadt n'est pas encore en service.
- nouvelle ligne de 220 kV à deux ternes entre Fällanden et Auwiesen (6 km)
- nouvelle ligne de 220 kV de Auwiesen à Regensdorf (12 km), avec un terne Auwiesen-Regensdorf et l'autre entre Auwiesen, Seebach et Regensdorf avec raccordement à la sous-station Seebach des CFF.

Une installation moderne: le poste de couplage blindé au SF₆
(Sous-station de Katz du Service de l'électricité de la ville de Zurich)



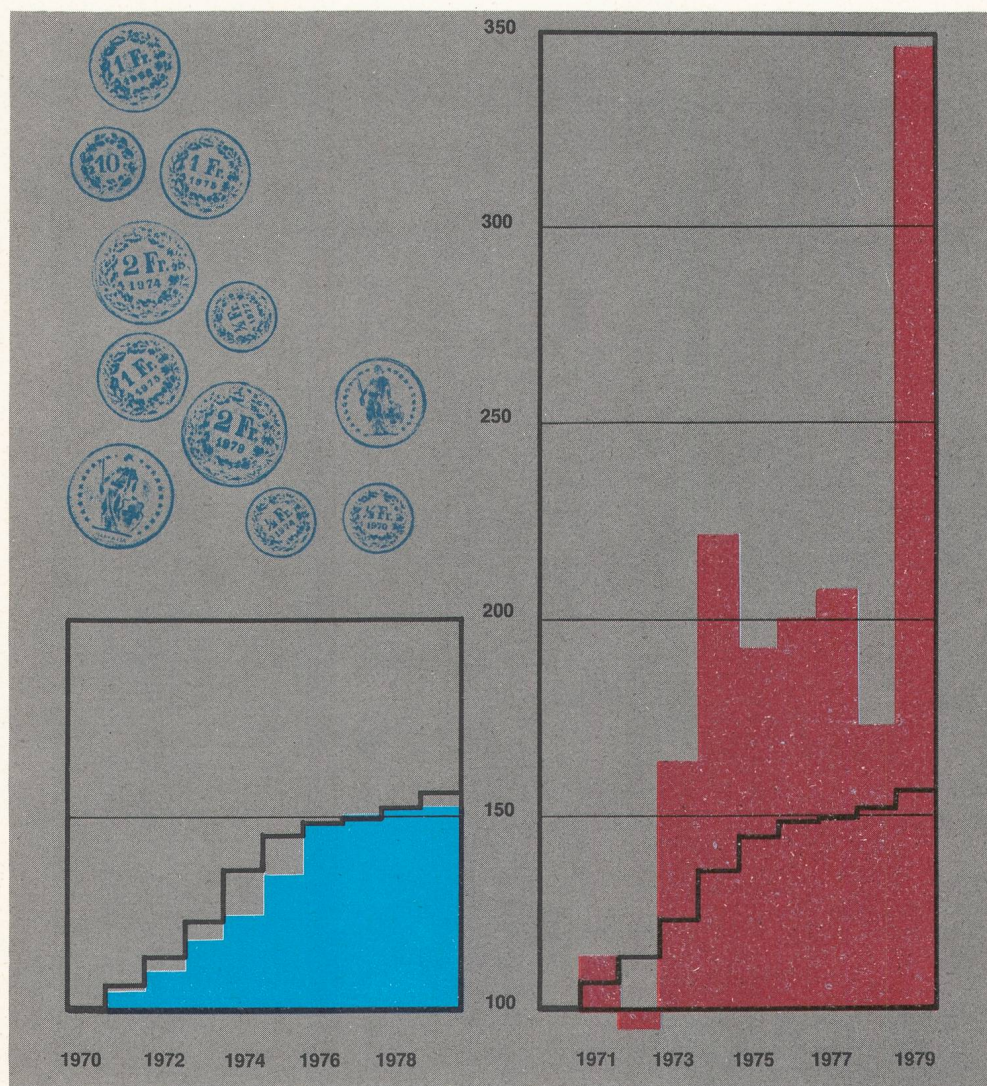
5 Finances

Les dépenses de construction (à savoir toutes celles portées au compte de construction, c'est-à-dire y compris notamment le coût des études préliminaires, des études de projet, les achats de terrains, les taxes et redevances pour les droits d'eau payées avant la mise en service des centrales, les intérêts intercalaires, le coût des machines et instruments) se sont élevées en 1978 à 930 millions de francs (1590 en 1977). Ce montant se répartit comme suit: centrales électriques 755 (1080) millions, soit 81 (68)%; réseaux de transport et de distribution, appareils de mesure et bâtiments administratifs et logements de service 175 (510) millions, soit 19 (32)%.

Les dépenses cumulées de construction, déduction faite de celles relatives aux installations supprimées, ont atteint à la fin de 1978 31490 (30610) millions, dont 26500 (25800) millions pour les installations déjà en service. Les emprunts obligataires et les autres

Evolution de prix dans les dix dernières années (1970 = 100%)

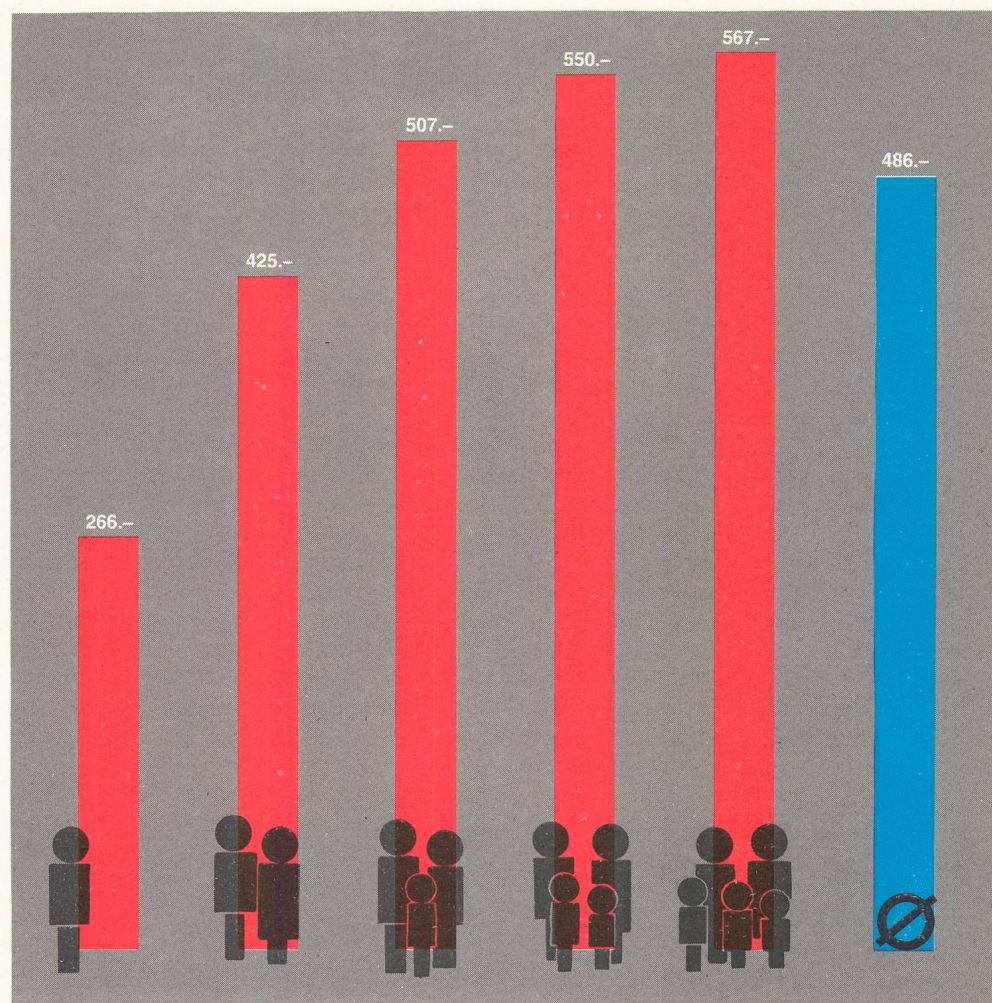
- Prix de l'électricité
- Prix du mazout extra-léger
- Indice des prix à la consommation



emprunts à long terme des entreprises d'électricité livrant à des tiers se sont montées à 16024 (15595) millions.

Le produit des ventes d'électricité en Suisse a augmenté en 1978 de 249 (172) millions pour atteindre 3635 (3386) millions. Les échanges d'énergie électrique avec l'étranger se sont soldés par un actif de 208 (389) millions. Les intérêts et dividendes versés se sont élevés à 1033 (812) millions. Les impôts et droits d'eau se sont montés à 225 (221) millions et ont ainsi augmenté de 4 (38) millions. Les amortissements et les versements aux fonds de réserve et autres ont atteint 941 (947) millions en diminution de 6 (137) millions. Les versements aux caisses publiques se sont enfin élevés à 227 (215) millions.

Dépenses annuelles des ménages pour l'électricité et le gaz



6 Comité et commissions

Composition du Comité de l'UCS en 1979:

Président:

H. von Schulthess, directeur du Service de l'électricité de la ville de Zurich, à Zurich

Vice-président:

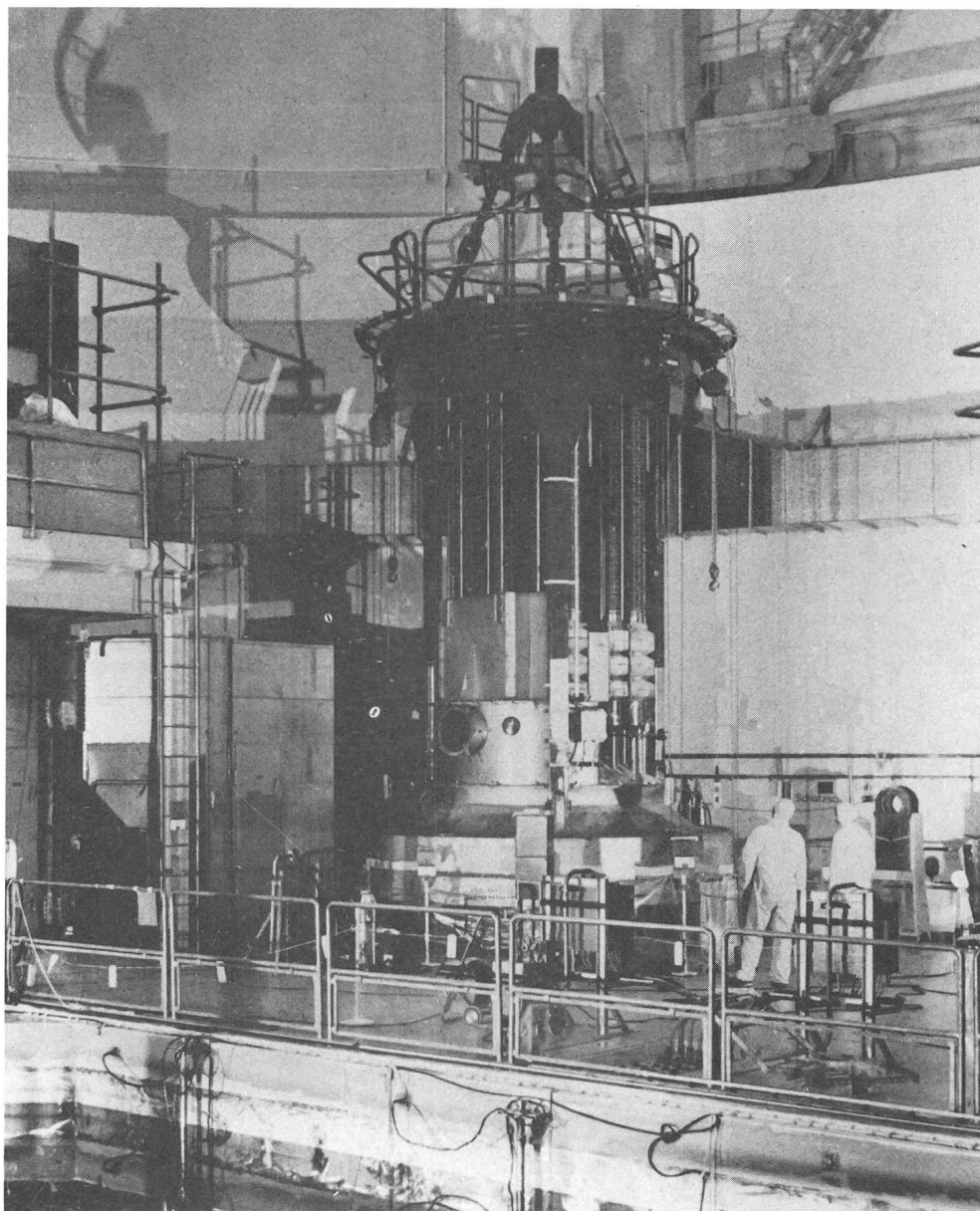
F. Dommann, directeur aux Forces motrices de la Suisse centrale, à Lucerne

Membres:

J.-L. Dreyer, directeur du Service de l'électricité de la ville de Neuchâtel, à Neuchâtel
E. Elmiger, directeur aux Forces motrices du nord-est de la Suisse S.A., à Baden
E. Grob, directeur à l'Electricité de Laufenbourg S.A., à Laufenbourg
G. Hertig, directeur aux Forces motrices bernoises S.A., à Berne
P. Hürzeler, directeur à l'Aar et Tessin S.A. d'électricité, à Olten
E. Kuhn, président de la direction des Entreprises d'électricité du canton de Zurich, à Zurich
F. Leuenberger, chef d'exploitation des Services industriels de Kloten, à Kloten
J.-J. Martin, directeur à la Société romande d'électricité, à Clarens
J. Remondeulaz, directeur à S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, à Lausanne
M. W. Rickenbach, directeur des Forces motrices de Brusio S.A., à Poschiavo
L. Sciaroni, directeur de la Azienda elettrica ticinese, à Bellinzone
(à partir de l'Assemblée générale du 31 août 1979)
E. Vicari, directeur des Services industriels de la ville de Lugano, à Lugano
(jusqu'à l'Assemblée générale du 31 août 1979).

Le Comité s'est réuni cinq fois en 1979. Outre les affaires administratives courantes telles que les élections de membres de commissions et l'examen de demandes d'adhésion de nouveaux membres de l'UCS, il s'est notamment occupé de questions en rapport avec l'approvisionnement du pays en énergie électrique, de la prise de position relative au rapport final de la Commission fédérale de la conception globale de l'énergie (GEK), ainsi que du projet d'une nouvelle loi sur la responsabilité civile en matière d'énergie nucléaire, lequel prévoit une responsabilité considérablement accrue. Le Comité a pris connaissance avec satisfaction de l'issue positive des deux votations fédérales sur l'initiative anti-atomique et sur la révision de la loi sur l'énergie atomique, le développement de l'énergie nucléaire devant maintenant être possible, mais non sans difficultés supplémentaires. Le Comité espère que les autorités et la nouvelle Commission fédérale de l'énergie traiteront rapidement les demandes d'autorisation générale déposées pour les projets de centrales nucléaires. Par ailleurs, le Comité a approuvé une réorganisation de l'activité d'information, se traduisant notamment par la suppression de la Commission pour les questions d'information et son remplacement par un Comité directeur, une Commission de l'information et différents groupes de travail. Cette restructuration devrait permettre une plus grande efficacité. Le Comité a, en outre, approuvé de nombreuses prises de position ainsi que des circulaires à l'intention des membres de l'UCS, préparées selon le cas par le bureau du Comité, les commissions, les groupes de travail ou le Secrétariat de l'UCS.

La *Commission pour les questions d'information* (président: A. Gugler, Lucerne) s'est surtout occupée des votes populaires sur l'initiative anti-atomique (18 février) et sur la révision de la loi sur l'énergie atomique (20 mai), des multiples questions soulevées dans le débat public sur l'énergie, ainsi que des activités d'information de l'économie électrique et de l'UCS. Ces actions, qui furent menées en collaboration avec d'autres organismes, devaient mettre en évidence l'importance de l'énergie électrique et sa signification dans notre société. C'est ainsi que le 5e numéro du journal «Le Kilowatt-heure» a présenté, sous le thème «Alimentation électrique en bonnes mains», la grande variété de professions exercées par les collaborateurs de l'économie électrique. Le journal a été tiré en allemand et en français à 1 million d'exemplaires au total. Sa conception et sa réalisation s'est à nouveau faite avec la coopération du *Groupe de travail «Brochures»* (président: B. Frank, Zurich). La série de diapositives en couleur «Transport de l'électricité: de la centrale à la prise de courant», accompagnée d'une brochure de commentaire trilingue, fut achevée et offerte aux membres de l'UCS. La brochure d'information «Electricité: des faits» a été très demandée, si bien qu'il fallut la réimprimer dans les trois versions linguistiques, après remise à jour.



Remplacement d'éléments de combustible à la centrale nucléaire de Beznau

Deux conférences de presse furent organisées à Lausanne et Olten juste avant l'assemblée générale. Elles eurent pour thèmes les économies d'énergie et la substitution, à côté de la présentation du nouveau «Rapport des Dix». Quelque 1300 demandes de renseignement et de documentation sur l'électricité et l'énergie de la part d'enseignants, d'écoliers, d'étudiants et d'autres intéressés furent traitées durant l'année. Trois nouvelles feuilles d'information sur des sujets spécifiques du domaine de l'énergie furent réalisées en commun avec l'Electrodifffusion (ELWI).

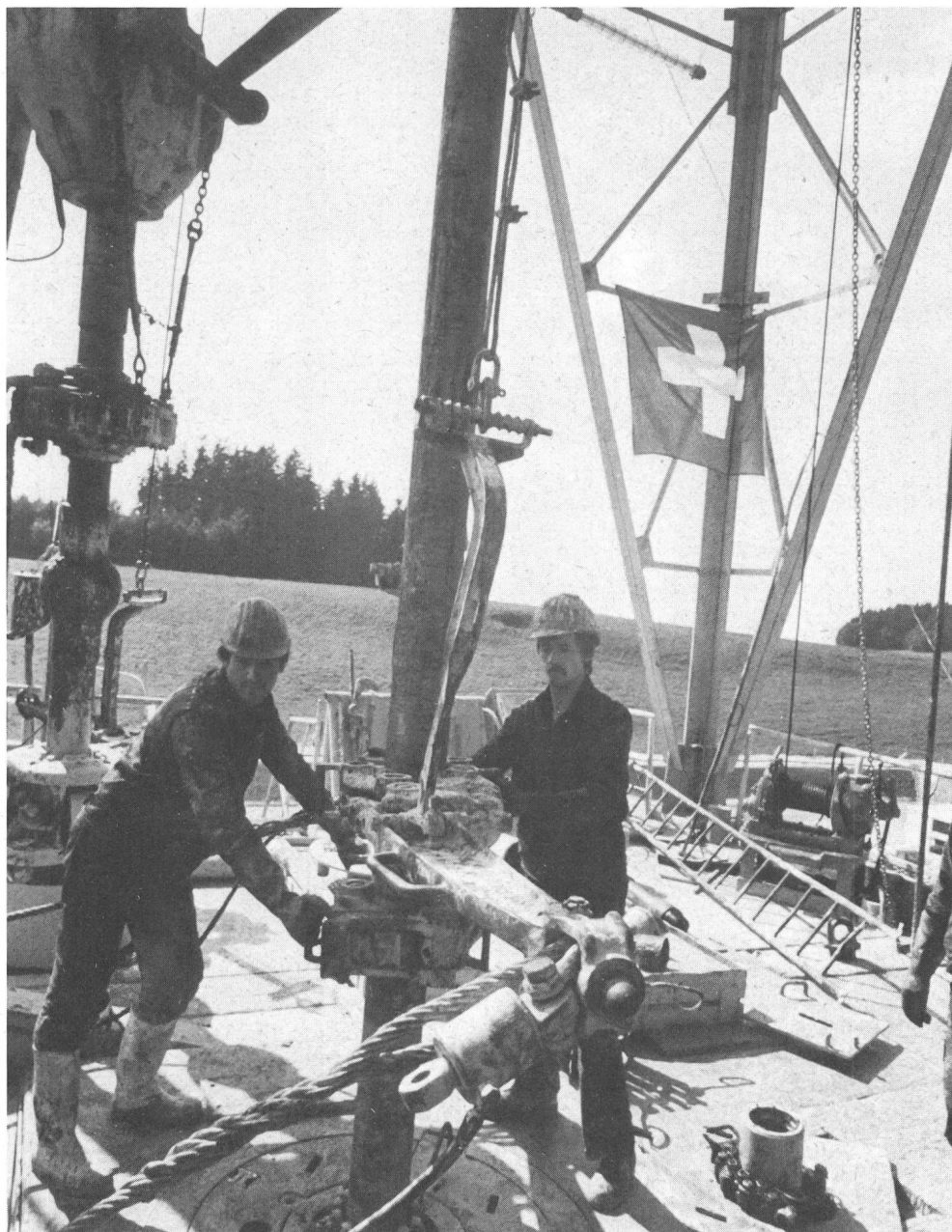
Après le départ au cours de l'année de M. A. Gugler, président de la Commission, à la suite d'un changement dans sa carrière professionnelle, la présidence fut assumée par Monsieur H. von Schulthess, Zurich. Dans le but d'une meilleure coordination des activités d'information de l'ensemble de l'économie électrique, il fut décidé en automne de créer une nouvelle organisation, et une première série de mesures fut aussitôt prise. La Commission pour les questions d'information fut en conséquence dissoute à la fin de 1979. Comme nouveaux organes furent institués un «Comité directeur» (président: E. Trümpy, Olten) et une «Commission de l'information» (président: H. von Schulthess, Zurich) assistée, pour le moment, de six groupes de travail. Ces organes entrèrent officiellement en fonction le 1er janvier 1980.

La *Commission pour les tarifs d'énergie électrique* (président: F. Hofer, Berne) a examiné différentes études faites par le Groupe de travail des questions de politique tarifaire (président: M. Légeret, Olten) et le Groupe de travail des questions spéciales de tarification (président: U.V. Buttikofer, Soleure), qu'elle a ensuite soumises au Comité pour approbation. Il s'agit notamment de recommandations dans les domaines suivants: conditions de raccordement concernant les unités de production combinée de chaleur et d'électricité, contributions aux dépenses de construction relatives à l'installation du chauffage électrique, application de tarifs progressifs et dégressifs, conditions de fourniture d'énergie électrique et tarification concernant les ménages tout électrique. Une autre note de recommandations relative aux conditions de raccordement et à la tarification concernant le chauffage multivalent est en préparation dans un groupe de travail. Il est en outre prévu de réaliser une brochure populaire d'information sur les tarifs, en collaboration avec le Service de l'information de l'UCS.

La *Commission pour les questions d'assurance* (président: G. Hertig, Berne) s'est informée sur différents aspects de l'assurance nucléaire et d'une éventuelle participation à une autoassurance européenne pour centrales nucléaires. Elle a, par ailleurs, élaboré en commun avec des membres de la Commission pour les questions juridiques une prise de position, à l'intention du Comité, au sujet du projet d'une nouvelle loi sur la responsabilité

La CEDRA doit entreprendre ces prochaines années de nombreux forages de reconnaissance afin de pouvoir examiner les possibilités de réalisation de dépôts pour le stockage final de déchets radio-actifs

(Forage de reconnaissance près de Romanens FR, pour la prospection pétrolière)



civile en matière nucléaire. Elle a, en outre, pris connaissance de l'évolution des sinistres relevant des contrats d'assurance collectifs relatifs à la responsabilité civile et aux machines.

La *Commission pour les questions juridiques* (président: P. Ursprung, Baden) a principalement examiné les aspects juridiques du projet de la nouvelle loi sur l'assurance de responsabilité civile en matière nucléaire. En commun avec la Commission pour les questions d'assurance, elle prépara à ce sujet une prise de position à l'intention du Comité. Elle étudia également différentes variantes d'un article constitutionnel sur l'énergie en rapport avec la Conception globale de l'énergie. Par ailleurs, elle eut à examiner diverses questions juridiques et à rédiger des prises de position concernant des modifications constitutionnelles et législatives.

La *Commission pour les questions d'organisation de guerre* (président: P. Hürzeler, Olten) a tenu sa séance annuelle, qui a aussi été l'occasion pour les chefs des groupes d'exploitation électrique de l'Organisation de guerre des usines électriques (OG UEL) de rendre compte comme de coutume de leur activité.

La *Commission pour les journées de discussions sur les questions d'exploitation* (président: J. Peter, Lucerne) a organisé deux journées d'études sur les problèmes soulevés par les installations de production combinée de chaleur et d'électricité, l'une le 25 octobre à Zurich, et l'autre le 26 octobre à Lausanne. En 1980 sont prévues une journée d'études sur le nouveau règlement de service pour sapeurs-pompiers électriciens et une autre sur le transport de l'énergie et la protection des paysages. Par ailleurs, des dispositions furent prises en vue de l'organisation d'un cours de perfectionnement sur les lignes aériennes et d'un cours d'information pour nouveaux collaborateurs techniques.

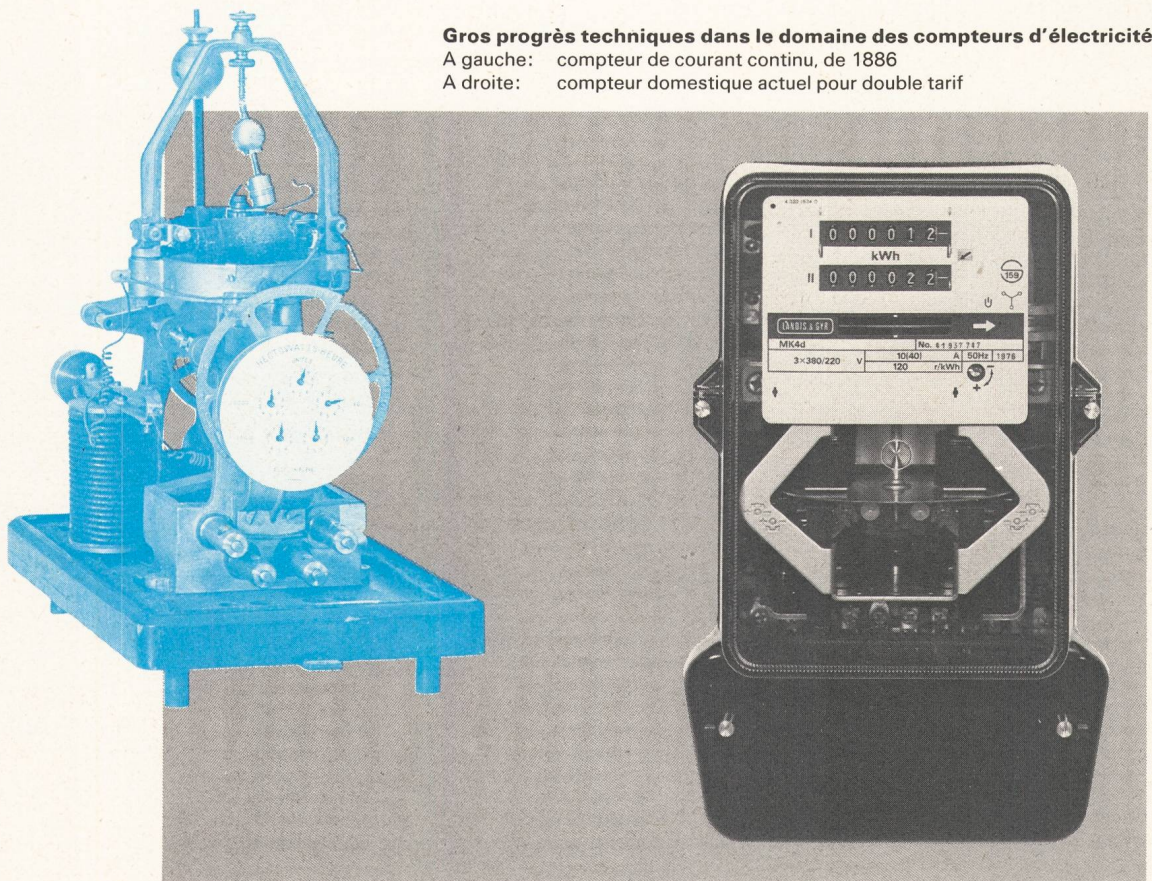
La Commission s'est félicitée du succès du cours technique sur la sécurité du personnel d'exploitation. Ce cours a dû être répété en Suisse alémanique en raison des nombreuses inscriptions. Le cours commercial sur l'utilisation économique de l'informatique a lui aussi attiré de nombreux participants tant en Suisse alémanique que romande.

La *Commission pour les questions de personnel* (président jusqu'au 31 juillet: R. Isler, Zurich; à partir du 1er août: C. Babaiantz, Lausanne) a examiné lors de trois réunions la question du réajustement des salaires du personnel des entreprises d'électricité d'après l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Compte tenu du renchérissement, de

Gros progrès techniques dans le domaine des compteurs d'électricité

A gauche: compteur de courant continu, de 1886

A droite: compteur domestique actuel pour double tarif



nouveau plus important, la Commission a soumis au Comité ses propositions de recommandations aux membres de l'UCS. Elle a en outre examiné d'autres questions de personnel, ainsi que des revendications d'associations de salariés.

La *Commission pour les questions d'influences et de télécommande centralisée* (président: V. Huber, Zurich) a organisé un colloque international sur les questions d'influences du 23 au 25 avril à Regensdorf, près de Zurich. Cette manifestation fut un grand succès puisqu'elle a rassemblé environ 90 participants de 9 pays d'Europe occidentale. Le programme comprenait 19 exposés suivis chacun d'une discussion, ainsi que différentes visites et une démonstration de mesures sur un entraînement de téléferique avec commande par déphasage d'allumage. La Commission a par ailleurs traité le cas d'un réseau perturbé par la télécommande centralisée du réseau voisin. Elle a en outre décidé de déléguer un conférencier au séminaire sur les perturbations électriques que le «Verband der Elektrizitätswerke Österreichs» organisera en mars 1980. L'activité du *Groupe de travail sur les influences à basse fréquence dans les réseaux* (président: H. Kümmerly, Nidau) était centrée sur le colloque qui s'est tenu le 25 janvier à Zurich et qui avait pour thème la mesure uniforme des tensions d'harmoniques se produisant dans les réseaux électriques de distribution. Ce colloque a réuni 64 spécialistes de 29 entreprises d'électricité. Le Groupe de travail s'est également occupé des problèmes relatifs aux niveaux d'harmoniques maximaux admissibles. Des divergences de vue fondamentales subsistent encore à ce sujet entre les représentants des différents milieux intéressés. Le Groupe de travail a de ce fait été chargé par la Commission de déterminer pour le moment des valeurs provisoires pour ces niveaux d'harmoniques pour les besoins de la Suisse. Le *Groupe de travail des questions d'influences* (président: F. Schwab, Olten) ne s'est pas réuni. Certains de ses membres ont néanmoins continué de s'occuper de questions relatives à la révision de l'ordonnance sur les installations à courant fort.

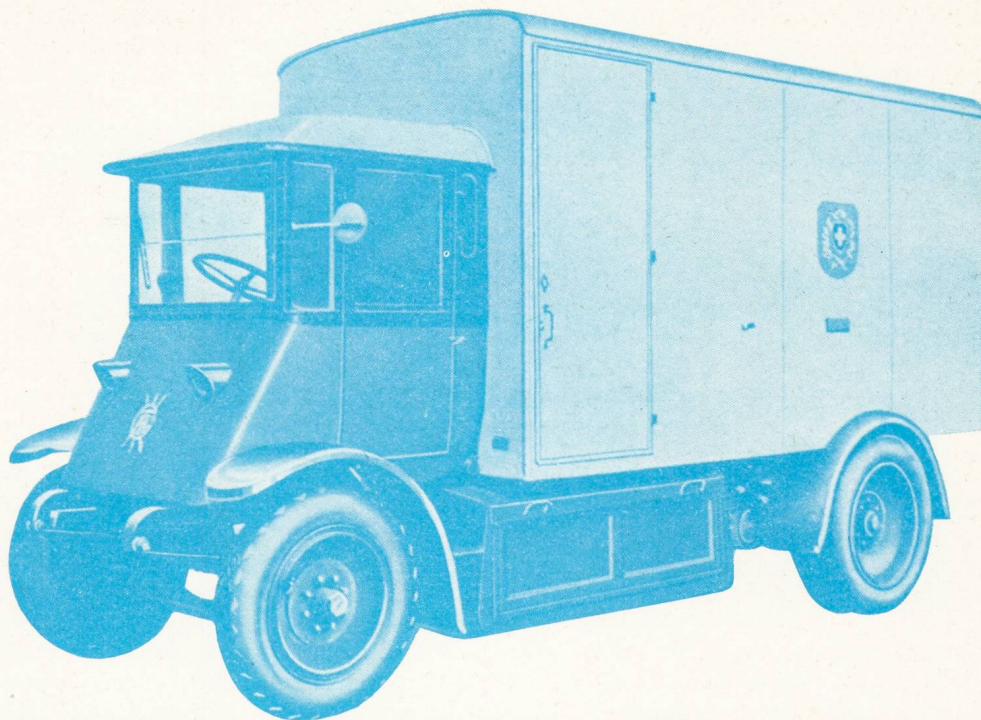
La *Commission pour les questions de compteurs* (président: H. Brugger, Zurich) s'est occupée de la consultation officielle au sujet de la révision de plusieurs ordonnances relatives à la loi sur la métrologie. Cette révision était devenue nécessaire à la suite de la mise en vigueur, le 9 juin 1977, de la nouvelle loi fédérale sur la métrologie. La Commission a par ailleurs pris connaissance des dernières nouveautés dans le domaine des compteurs.

La *Commission pour la protection des bois dans la construction de lignes* (président: F. Seiler, Berne) a approuvé la nouvelle version des conditions de garantie relatives à la fourniture de poteaux en bois. La révision des conditions de garantie s'était imposée par suite des nombreux cas de pourriture prématurée constatés parmi les poteaux uniquement dotés d'une imprégnation de base (imprégnation simple). Cette défection prématurée peut être évitée dans une grande mesure grâce à l'application d'un traitement supplémentaire à la base des poteaux (actuellement par piqûres), dont l'utilité est reconnue. Les directives relatives au procédé d'imprégnation par perforations exigent encore une mise au point. La Commission a pris connaissance d'une nouvelle méthode d'imprégnation par agents protecteurs liquides applicable aux poteaux en place sur la zone de contact sol-air, ainsi que de la composition des agents protecteurs utilisés pour le traitement ultérieur par piqûres. Elle a en outre examiné les rapports du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux relatifs à l'examen du procédé par perforations et du procédé d'imprégnation des poteaux à l'état sec.

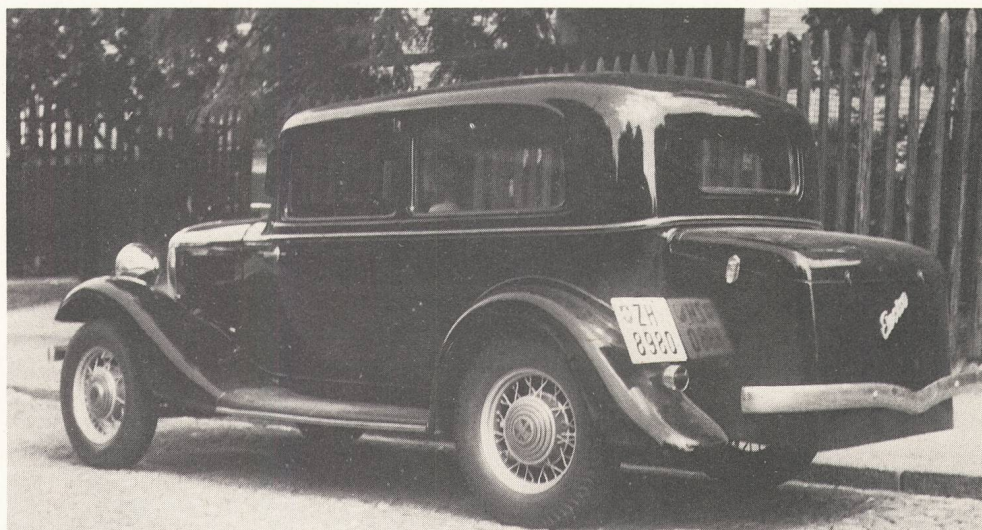
La *Commission de la Section des achats* (président: A. Gasser, Zoug) s'est réunie trois fois pour traiter les affaires courantes. Les négociations en vue de l'extension d'accords de livraison furent poursuivies avec les associations d'industriels concernées. Le sac plastique «énergie – pensons-y plus» fut beaucoup demandé. Les traditionnelles réunions régionales pour acheteurs d'entreprises d'électricité connurent un grand succès. Au centre du programme de ces réunions figurait un exposé sur les principes de garantie et de service après-vente relatifs aux appareils électroménagers. Cet exposé, fort remarqué, fut présenté par un représentant de l'industrie des appareils électroménagers.

La *Commission des médecins pour l'étude des accidents dus au courant fort* (président: M. W. Rickenbach, Poschiavo) avait chargé le Laboratoire de chirurgie expérimentale de Davos d'étudier la résistance de la peau en rapport avec la résistance propre du corps en cas d'électrocution. Les études expérimentales, qui sont entreprises sous la conduite du Dr S. M. Perren, directeur du Laboratoire et membre de la Commission, furent poursuivies. Comme on ne dispose encore guère de données sur la question, ces études suscitent également un grand intérêt à l'étranger. L'équipement installé expressément pour les expériences a déjà permis d'obtenir des résultats intéressants. Ils seront publiés au terme du programme de recherches qui doit s'achever au début de 1981. La collaboration de différents membres de la Commission dans d'autres groupements spéciaux internationaux a conduit à de précieux échanges de connaissances.

Automobiles électriques



Fourgon postal électrique du début des années 1930. Constructeur: Elektrische Fahrzeug AG



Une Essex à moteur électrique, du début des années 1940



Dernière-née suisse: la Carville, de la firme VESSA (présentée par M. Payot, président de la Commission UCS du véhicule électrique)

La *Commission du véhicule électrique* (président: H. Payot, Clarens) s'est renseignée sur les efforts déployés en Suisse et à l'étranger pour le développement des véhicules électriques. Elle a examiné les possibilités de fonder une section suisse de l'Association européenne des véhicules électriques routiers (AVERE), établie à Bruxelles. Elle a organisé, en commun avec le Service de l'information de l'UCS, une conférence de presse à Lausanne et Rapperswil sur la situation et les perspectives de l'automobile électrique.

Le *Groupe de travail de la formation professionnelle* (président: H. Steinemann, Schaffhouse) s'est réuni une fois. Il a discuté du guide méthodique type de formation pour la nouvelle profession d'électricien de réseau et s'est occupé de la réalisation de la monographie professionnelle correspondante. Dans la perspective des premiers apprentissages dans cette profession, les responsables de la formation furent conviés à deux réunions, l'une à Olten et l'autre à Niederurnen, où ils furent mis au courant des conditions d'apprentissage requises dans les entreprises d'électricité. En 1979, 5 classes d'apprentis, dont 4 en Suisse alémanique et 1 en Suisse romande, purent être constituées avec au total 50 apprentis.

Le *Groupe de travail pour la statistique suisse des perturbations et dommages* (président: S. Föllmi, Zurich) a été très actif en 1979. Le 16 janvier eut lieu à Berne un colloque sur l'introduction de la statistique, auquel assistèrent quelque 50 représentants des entreprises d'électricité qui participent pour le moment à la statistique, de même qu'un délégué de la «Vereinigung Deutscher Elektrizitätswerke» et un autre du «Verband der Elektrizitätswerke Österreichs.» Le manuel d'utilisation, et notamment la collection d'exemples, fut remanié. Les libellés d'erreurs furent améliorés et des instructions correspondantes furent rédigées, afin de permettre aux entreprises de corriger plus facilement les feuilles de rapport incorrectement remplies. La traduction française des instructions et des libellés d'erreurs est en cours. Les premiers essais de l'ensemble du programme firent apparaître quelques imperfections isolées qu'il s'agira d'éliminer. Il fut décidé d'organiser à nouveau un colloque au printemps 1980. Il est prévu de publier en 1980 une première statistique annuelle complétée par un commentaire.

Le *Groupe de travail pour la numérotation et la réduction des assortiments de matériel de réseau jusqu'à 24 kV* (président: F. Seiler, Berne) s'est principalement occupé des tomes 1, 2 et 3 du catalogue de matériel normalisé. Le tome 1, matériel de lignes aériennes, fut réédité après avoir été remanié. L'ensemble du matériel fut notamment numéroté d'après la numérotation uniforme de l'Association pour la rationalisation de la branche électrique (AGRE). Cette deuxième édition du tome 1 s'est bien vendue. Pour la deuxième édition du tome 2, matériel pour câbles, des modifications furent nécessaires. La numérotation AGRE y est actuellement en cours. Le tome 3, matériel de raccordement et de mise à la terre, est presque achevé. Une première édition en paraîtra en 1980. Un petit groupe de travail s'occupe maintenant du tome 4, matériel de postes. La réalisation du tome 5, matériel d'éclairage public, a été remise à plus tard.

Le *Comité paritaire du Bulletin ASE/UCS* (président: E. Tappy, Baden) a surtout examiné la situation du marché des annonces dans le secteur des revues professionnelles et techniques. Cette situation s'est quelque peu améliorée, mais n'est pas encore tout à fait satisfaisante. Recettes et dépenses ont à nouveau pu être pratiquement équilibrées malgré l'augmentation des dépenses d'impression. Les numéros «Economie électrique» du Bulletin, dont la rédaction est assurée par l'UCS, ont totalisé 572 pages rédactionnelles (572 également en 1978). Son tirage (certifié) a été de 7200 exemplaires. Les principaux sujets traités furent: les véhicules électriques, les câbles à haute tension, le couplage chaleur-force, la statistique suisse de l'électricité et la statistique suisse de l'énergie.

La *Commission pour les examens de maîtrise de l'USIE et de l'UCS* (président: V. Schwaller, Fribourg) a tenu trois séances, durant lesquelles furent traitées des questions administratives et d'organisation, ainsi que des analyses d'examen. Les experts des branches calculs et travaux pratiques se réunirent également pour deux séances de travail. Sur les 198 candidats qui se présentèrent aux examens en 1979, 90 ont réussi. La commission constate que le nombre de candidats qui ne réussissent pas dans la branche travaux pratiques est relativement élevé. Une sous-commission fut chargée d'examiner les raisons de ces échecs.

La *révision des ordonnances sur les installations électriques* (coordinateur de la Confédération: R. Hochreutiner, Dully), entamée en 1973, se poursuit. Différents chapitres de l'ordonnance sur les installations à courant fort posent des difficultés en raison de la complexité de la matière. C'est ainsi que diverses expertises furent nécessaires pour le chapitre VII «Installations intérieures». Un consensus a pu être trouvé quant à l'exercice de l'activité d'installateur.

7 Manifestations, réunions et cours

La 88e Assemblée générale ordinaire de l'UCS s'est tenue le 31 août 1979 au Centre de formation de Zofingue. L'assemblée, nombreuse, approuva les rapports de gestion et les comptes de l'UCS et de la Section des achats, ainsi que le maintien pour 1980 de l'unité de cotisation de membre. Elle réélit le président, Monsieur H. von Schulthess, pour un nouveau mandat. En remplacement de Monsieur E. Vicari qui n'était plus rééligible, l'Assemblée a élu Monsieur L. Sciaroni, de Bellinzone, comme nouveau membre du Comité. Elle a par ailleurs réélu les contrôleurs de comptes et leurs suppléants. Après la partie administrative de l'Assemblée générale, Monsieur W. K. Flachs, directeur général de Shell (Suisse), fit un exposé sur le thème: «L'approvisionnement de la Suisse en énergie – Politique, stratégie, psychologie». Le compte-rendu de l'Assemblée générale, du discours présidentiel de Monsieur H. von Schulthess et de l'exposé de Monsieur W. K. Flachs ont été publiés au Bulletin ASE/UCS No 20/1979. Les participants de l'Assemblée générale purent prendre part à des visites techniques et à des excursions touristiques. Avant l'Assemblée générale furent données une conférence de presse à Lausanne et une autre à Olten, consacrées entre autres au nouveau Rapport des Dix, qui présente les perspectives d'approvisionnement de la Suisse en énergie électrique pour la période de 1979 à 1990.

La 64e Fête des jubilaires de l'UCS a eu lieu le 19 mai 1979 à Bienne, avec une nombreuse participation. Elle était l'occasion de rendre hommage à 1 vétéran avec 50 années de service, 59 vétérans avec 40 et 368 jubilaires avec 25 années de service. Représentant le Comité, Monsieur G. Hertig, directeur aux Forces Motrices Bernoises, a adressé aux jubilaires une allocution dans laquelle il les remercia de leur fidélité exemplaire et de leur dévouement inlassable à la cause de l'économie électrique suisse. Le président de la ville de Bienne, Monsieur H. Fehr, a prononcé une allocution de bienvenue, dont il profita pour relever le bilinguisme de Bienne et sa situation intermédiaire entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Après le banquet suivit la traditionnelle promenade en bateau, cette fois-ci sur le lac de Bienne. Un compte-rendu de la Fête des jubilaires a été publié au Bulletin ASE/UCS No 20/1979.

La 55e Journée de discussions s'est tenue, en allemand, le 25 octobre 1979 à Zurich et, en français, le 26 octobre à Lausanne. Les deux réunions ont attiré dans les 200 participants. Le thème abordé, qui a été traité par des spécialistes suisses et étrangers, était le couplage chaleur-force, dont on a notamment discuté la rentabilité et les problèmes posés par le raccordement au réseau public et l'exploitation en parallèle. A ces journées d'études, il s'est avéré une fois de plus que les entreprises d'électricité sont favorables aux installations de couplage chaleur-force, mais qu'il subsiste encore de nombreux problèmes techniques de sécurité, notamment en ce qui concerne les installations de faible puissance. C'est ce qui a incité le Comité de l'UCS à faire examiner la question par un groupe de travail et préparer des recommandations, en harmonie avec les prescriptions légales.

Un cours sur la sécurité du personnel d'exploitation a pour la première fois été organisé au printemps 1979, en Suisse alémanique. En raison de l'intérêt suscité, il a dû être répété en automne. Le but de ce cours, auquel ont contribué comme orateurs un psychologue et d'autres spécialistes de milieux autres que celui de l'électricité, était de communiquer aux participants les connaissances fondamentales leur permettant de développer parmi leurs collaborateurs le sens de la sécurité au travail, pour ainsi mieux prévenir les accidents.

Un cours de perfectionnement commercial a été donné en automne en Suisse romande et en Suisse alémanique. Il avait pour thème l'utilisation rationnelle de l'informatique dans les entreprises d'électricité. Les deux journées ont attiré une nombreuse participation et suscité beaucoup d'intérêt.

La série des séminaires régionaux de relations publiques s'est poursuivie en 1979 avec le traitement du thème «Efficacité dans les entretiens et discussions». 12 séminaires d'une journée ont ainsi eu lieu, auxquels participèrent 175 collaborateurs de 112 entreprises d'électricité. Pour 1980 est prévue une nouvelle série de séminaires qui aura pour thème les relations avec la presse.

Les 17 et 18 mai 1979 eut lieu à Zurich une rencontre entre spécialistes des relations publiques d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, organisée par l'UCS. Après un aperçu de

la situation dans le domaine de la politique énergétique des trois pays, les 30 participants ont discuté les aspects intéressants ou controversés des relations publiques.

En novembre 1979, le Service de l'information de l'UCS a organisé, en collaboration avec la Commission du véhicule électrique, une *conférence de presse sur l'automobile électrique*, à Rapperswil et à Lausanne. Son but était de faire connaître au public la situation actuelle dans le domaine des véhicules électriques routiers, les possibilités futures présentement envisageables, ainsi que les limites. Ce fut aussi l'occasion de mentionner les efforts consentis par des entreprises d'électricité suisses dans la mise au point des automobiles électriques. Par ailleurs, des courses d'essai étaient offertes aux journalistes, et une large discussion leur permit d'approfondir des points particuliers.

28 *cours de premiers secours* ont été organisés en 1979, en coopération avec l'Inspection fédérale des installations à courant fort, soit 19 en Suisse romande et 9 en Suisse alémanique. Ils ont été suivis par quelque 1300 collaborateurs d'entreprises d'électricité et de firmes qui font contrôler leurs installations électriques par l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Un apprenti monteur-électricien «à l'œuvre»



8

Relations avec les organisations nationales et internationales

Dans l'intérêt de ses membres, l'UCS a continué en 1979 d'entretenir et d'approfondir ses relations avec des organismes apparentés ou similaires, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ces relations s'expriment par des contacts, des échanges d'informations et de documents, et la participation à des manifestations. Par ailleurs, des représentants d'entreprises d'électricité et de l'UCS collaborent depuis longtemps à des organismes, commissions et groupements nationaux et internationaux. Sur le plan intérieur, il s'agit de la Commission fédérale des installations électriques, la Commission fédérale pour l'exportation d'énergie électrique, la Commission fédérale des tours de refroidissement, la Commission de gestion du fonds pour dommages atomiques différés, la Commission fédérale de la protection contre les radiations, la Commission fédérale pour la sécurité des installations atomiques, la Commission fédérale des rejets de chaleur, le Comité de l'énergie du Vorort, le Comité national de la Conférence mondiale de l'énergie, le Comité électrotechnique suisse, la Commission technique du chauffage à distance. Vers la fin de 1979 a été créée la nouvelle Commission fédérale de l'énergie, dans laquelle l'UCS est représentée par son président. Cette commission, qui aura un grand rôle à jouer, conseillera désormais le Conseil fédéral dans toutes les questions concernant la politique de l'énergie. En 1980, elle aura surtout à examiner la preuve du besoin relative aux projets de centrales nucléaires de Kaiseraugst et Graben. Parmi les organismes internationaux, dans lesquels des entreprises d'électricité suisses et l'UCS sont depuis toujours représentées, il y a lieu de citer, parmi les plus importants, l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique (UNIPEDE), la Conférence internationale des grands réseaux électriques (CIGRE), le Congrès international des réseaux électriques de distribution (CIRED), l'Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité (UCPTE). Il sera rendu compte à ce sujet ci-après. Une autre conférence internationale, dans laquelle sont représentées plusieurs entreprises d'électricité suisses, est l'International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE), qui fut créée sur l'initiative du Président Carter. Sa tâche est d'évaluer le cycle du combustible nucléaire. Elle publiera son rapport final au printemps 1980.

L'UCS a également contribué en 1979, tant financièrement que matériellement, à différentes actions, à savoir: un concours national dans le cadre du Mois international des économies d'énergie; une étude sur la consommation d'énergie d'immeubles résidentiels, entreprise par le Mouvement suisse pour l'économie d'énergie (SAGES); des journées cantonales en faveur des économies d'énergie, à l'intention des jeunes, organisées par la Fondation Dialogue; des débats publics sur l'énergie, organisés dans tout le pays par la Société suisse de culture civique.

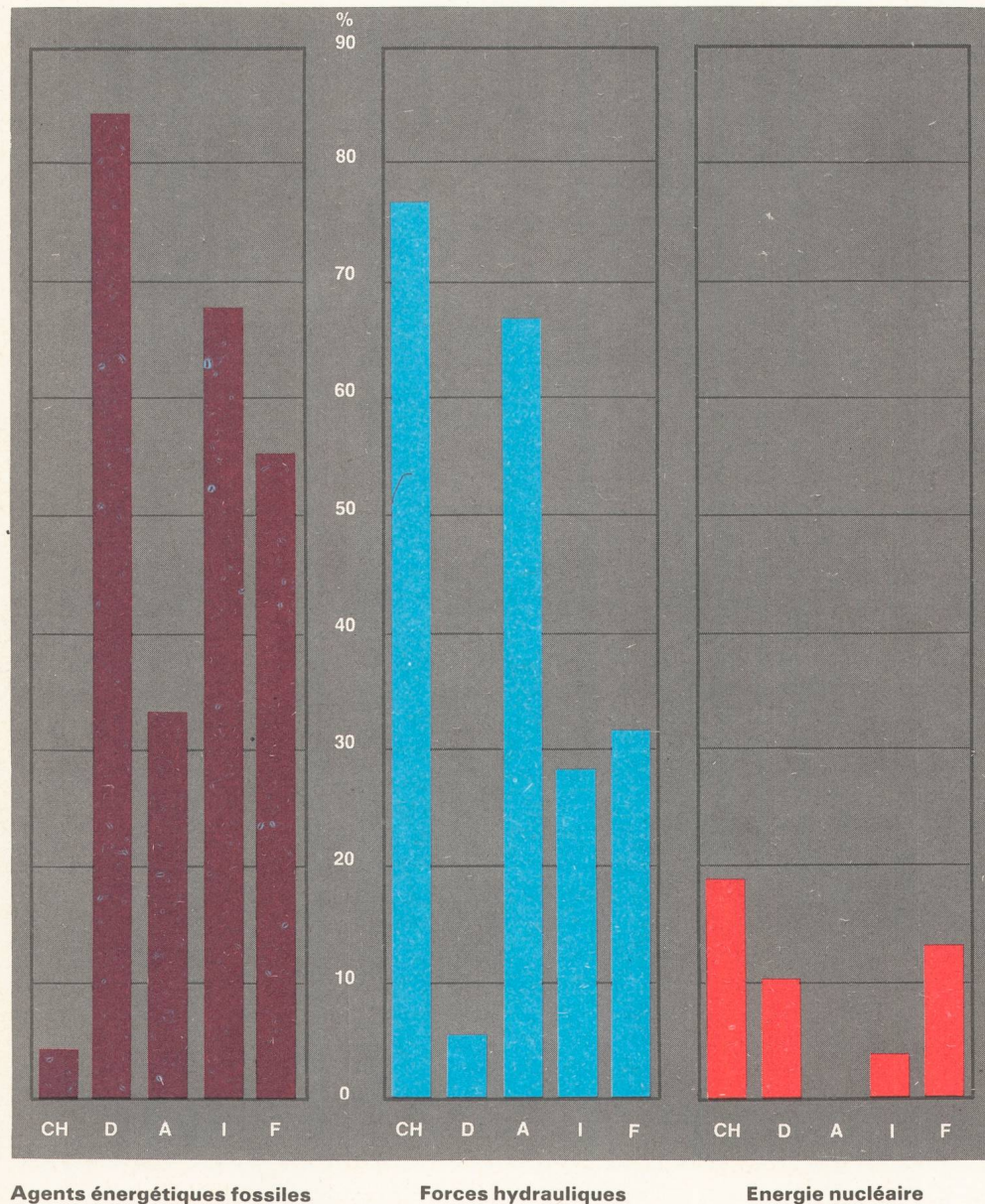
Le *Fonds national pour la recherche énergétique* (représentants de l'UCS: H. von Schulthess et E. Elmiger) a poursuivi et élargi ses activités. Aux économies pétrolière, électrique et charbonnière, fondatrices de l'organisme, va se joindre l'économie gazière, à partir de 1980. Le Fonds a approuvé en 1979 une subvention de 4 millions de francs pour le financement de la participation suisse au projet de centrales solaires d'Almeria en Espagne. Cette subvention vient s'ajouter aux 8 millions de subventions déjà accordées à la Confédération pour l'aider à financer différents projets de recherche de l'Agence internationale de l'énergie. En 1979, le Fonds a alloué plus de 7 millions de francs de subventions pour 12 nouveaux projets. La répartition de l'ensemble des subventions accordées jusqu'à présent se présente comme suit: bois 7%, charbon 13%, énergie solaire 33%, énergie géothermique 6%, hydrogène 15%, sécurité nucléaire 7% et chauffage à distance 4%.

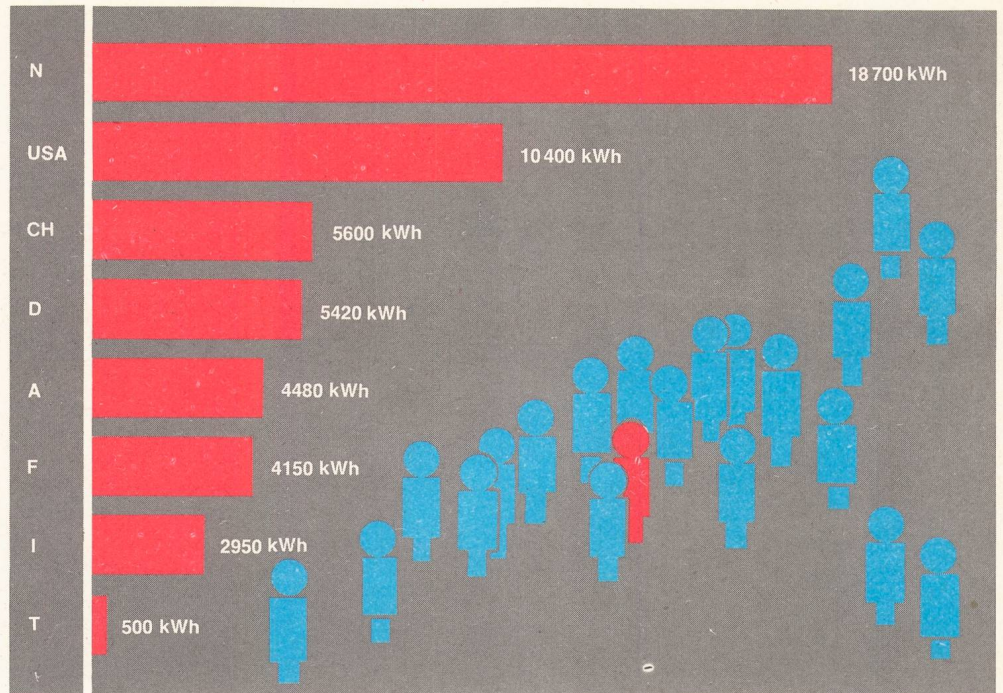
En ce qui concerne les activités sur le plan international, il convient de mentionner tout d'abord le congrès triennal de l'*Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique (UNIPEDE)*. Il s'est tenu du 11 au 15 juin 1979 à Varsovie. Les rapports des comités d'études, groupes de travail et groupes d'experts de l'UNIPEDE ont été discutés à différentes séances. Certains de ces rapports furent publiés au Bulletin ASE/UCS 22 (1979). Quelque 900 personnes de 30 pays, dont de nombreux dirigeants d'entreprises d'électricité suisses, prirent part au Congrès.

Le *Comité de l'énergie électrique (CEE) de la Commission économique pour l'Europe* auprès de l'ONU a publié en 1979 différents rapports, dont les très précieuses statistiques internationales sur la production et la consommation d'énergie électrique. Le CEE a, par ailleurs, organisé divers colloques sur des sujets concernant l'énergie.

L'Union pour la coordination de la production et du transport de l'électricité (UCPTE), qui a pour but de contribuer à la meilleure utilisation possible des moyens de production et de transport d'électricité existants ou à réaliser dans les pays membres, peut à nouveau faire état d'une activité couronnée de succès. Une de ses tâches majeures est la conduite du réseau d'interconnexion international, lequel vient d'être complété par une nouvelle ligne internationale de 400 kV, à savoir celle de Gösigen-Kühmoos-Sierentz. Les échanges d'énergie électrique entre les 8 pays membres (Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse) ont continué de croître en 1978, et ce de 11,3%, passant de 56,82 TWh en 1977 à 63,26 TWh en 1978, ce qui correspond à 7,5% de la consommation totale de 847,2 TWh des pays membres. Les trois Groupes de travail «Exploitation», «Centrales thermiques» et «Hydraulique» ont poursuivi leurs activités habituelles.

Contribution des agents énergétiques primaires à la production d'électricité de différents pays (1978)





Consommation brute d'électricité par habitant dans différents pays

N	Norvège	F	France
CH	Suisse	I	Italie
D	Allemagne fédérale	T	Turquie
A	Autriche		

9 Institutions de prévoyance

La Caisse de Pensions des Centrales suisses d'électricité (CPC) comptait à fin mars 1980 147 (147) entreprises affiliées, totalisant 8571 (8387) assurés. Les bénéficiaires de rentes étaient à cette date au nombre de 3449 (3322). Durant son exercice 1979/80, la CPC a versé un montant total de rentes de 28 324 700 (26 280 300) francs. Le montant annuel total des salaires assurés a été de 215 607 900 (197 995 400) francs. La réserve mathématique s'est élevée à 1 028 195 000 (941 727 505) francs.

La Caisse de compensation AVS des Centrales suisses d'électricité a encaissé en 1979 55 338 962 (53 084 029) francs sous forme de cotisations AVS, AI et APG. Elle a versé à 4978 (4810) bénéficiaires un montant total de 59 775 054 (57 619 081) francs en rentes AVS et AI; elle a par ailleurs versé 3 083 352 (2 859 027) francs en allocations APG, soit au total 62 858 406 (60 478 108) francs. Le montant total mensuel de rentes versé en janvier 1980 a été de 5 147 572 (4 782 724) francs. La somme totale des salaires bruts pris en compte a été de 517 346 702 (495 967 462) francs. Par rapport à 1979 elle est en augmentation d'environ 4,3 (3,4)%. A la fin de janvier 1980, La Caisse comptait 212 (214) entreprises affiliées. Les assurés actifs étaient en 1979 au nombre de 16 200 (16 039).

La Caisse d'allocations familiales des Centrales suisses d'électricité comptait à fin 1979 174 (166) entreprises affiliées. Durant son exercice 1979, elle a versé au personnel assuré 7 115 760 (6 931 099) francs en allocations pour enfants; le nombre annuel moyen d'enfants bénéficiaires a été de 7927 (8082). Le montant total des salaires pris en compte en 1979 a été de 284 894 000 (272 596 000) francs. La Caisse est ouverte à tous les membres de l'UCS.



Nouvel «environnement» pour l'entrée du Secrétariat de l'UCS

10 Secrétariat

Le Secrétariat, dont l'effectif de personnel est resté inchangé, a comme d'habitude apporté son assistance à de nombreux membres de l'UCS qui l'ont sollicité pour toutes sortes de questions et problèmes. Dans l'intérêt des membres, il a intensifié ses relations avec les autorités, administrations et organismes apparentés de Suisse et de l'étranger. Il a préparé les réunions du Comité, des commissions et des groupes de travail, veillé à l'exécution de leurs décisions, et les a ensuite communiquées aux membres de l'UCS. Les collaborateurs du Secrétariat ont assisté à de nombreuses réunions et manifestations, et ont participé comme orateurs à des réunions de l'UCS et de tiers. Le Secrétariat a, dans toutes les régions du pays, organisé des réunions, journées d'études, séminaires, cours de perfectionnement et cours sur la prévention des accidents. Par ailleurs, il a accordé une large place à l'information, tant interne qu'externe, sur les sujets importants d'ordre économique et énergétique. A cet égard, les votations populaires sur l'énergie nucléaire ont exigé un effort particulier. Le Secrétariat a procédé, en rapport notamment avec des réunions internationales, à des enquêtes et études diverses sur de nombreuses questions, dont les résultats ont généralement été rendus accessibles aux membres de l'UCS.

Monsieur K. Ried, ingénieur diplômé EPF, a quitté le Secrétariat vers le milieu de l'année, après neuf ans d'activité, pour entrer au service d'une entreprise d'électricité membre de l'UCS. Le Secrétariat a perdu en Monsieur Ried un collaborateur qualifié, qui s'occupait particulièrement des questions d'exploitation.

Le Comité remercie tous les membres des commissions et groupes de travail, ainsi que le personnel du Secrétariat, pour leur engagement et leur collaboration.

Zurich, le 24 mars 1980

Pour le Comité de l'UCS

Le président: Le directeur:

H. von Schulthess E. Keppler